



2016/2098(INI)

7.2.2017

AMENDEMENTS

1 - 184

Projet de rapport
Nedzhmi Ali
(PE587.516v01-010)

Rapport annuel sur le contrôle des activités financières de la BEI pour 2015
(2016/2098(INI))

Amendement 1
Georgi Pirinski

Proposition de résolution
Visa 10

Proposition de résolution

– vu les articles 15, 126, 174, 175, 208, 209, 271, 308 et 309 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (traité FUE) *et* son protocole n° 5 sur les statuts de la BEI,

Amendement

– vu les articles 15, 126, 174, 175, 208, 209, 271, 308 et 309 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (traité FUE), son protocole n° 5 sur les statuts de la BEI *et son protocole n° 28 sur la cohésion économique, sociale et territoriale,*

Or. en

Amendement 2
Notis Marias

Proposition de résolution
Visa 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

– *vu le protocole n° 1 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne sur le rôle des parlements nationaux dans l'Union européenne,*

Or. el

Amendement 3
Notis Marias

Proposition de résolution
Visa 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

– *vu le protocole n° 2 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne*

*sur l'application des principes de
subsidiarité et de proportionnalité,*

Or. el

Amendement 4
Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Visa 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

– *vu la multiplication actuelle des instruments financiers élaborés et mis en avant par la BEI, des partenariats public-privé (PPP) à la titrisation, et le risque de socialisation des pertes et de privatisation des profits que comportent ces instruments,*

Or. en

Amendement 5
Marco Valli, Laura Agea

Proposition de résolution
Visa 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

– *vu le rapport spécial n° 19/2016 de la Cour des comptes européenne sur les instruments financiers et l'exécution du budget de l'Union,*

Or. it

Amendement 6
Georgi Pirinski

Proposition de résolution
Visa 22 bis (nouveau)

PE599.624v01-00

4/98

AM\1116587FR.docx

Proposition de résolution

Amendement

– *vu l'accord tripartite entre la Commission, la Cour des comptes européenne et la BEI de septembre 2016,*

Or. en

Amendement 7
Georgi Pirinski

Proposition de résolution
Visa 22 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

– *vu la lettre du Médiateur européen au président de la BEI datée du 22 juillet 2016,*

Or. en

Amendement 8
Georgi Pirinski

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution

Amendement

A. considérant que la BEI est *depuis longtemps le partenaire financier des institutions européennes, contribuant* à l'intégration européenne ainsi qu'à la cohésion économique et sociale et au développement régional au sein de l'Union grâce à des instruments d'investissement spécifiques tels que des prêts, des fonds, des garanties, des mécanismes de partage des risques et des services de conseil;

A. considérant que la BEI est *tenue par les traités de contribuer* à l'intégration européenne ainsi qu'à la cohésion économique et sociale et au développement régional au sein de l'Union grâce à des instruments d'investissement spécifiques tels que des prêts, des fonds, des garanties, des mécanismes de partage des risques et des services de conseil;

Or. en

Amendement 9
Notis Marias

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution

A. considérant que la BEI est depuis longtemps le partenaire financier des institutions européennes, **contribuant** à l'intégration européenne ainsi qu'à la cohésion économique et sociale et au développement régional au sein de l'Union grâce **à des instruments** d'investissement spécifiques tels que des prêts, des fonds, des garanties, des mécanismes de partage des risques et des services de conseil;

Amendement

A. considérant que la BEI est depuis longtemps le partenaire financier des institutions européennes **et devrait contribuer** à l'intégration européenne ainsi qu'à la cohésion économique et sociale et au développement régional au sein de l'Union grâce **au financement d'instruments** d'investissement spécifiques tels que des prêts, des fonds, des garanties, des mécanismes de partage des risques et des services de conseil;

Or. el

Amendement 10
Barbara Kappel

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution

B. considérant que la BEI, en tant que premier bailleur de fonds publics **au monde**, opère sur les marchés financiers internationaux, proposant aux clients des conditions compétitives et favorables au soutien des politiques et projets de l'Union;

Amendement

B. considérant que la BEI, en tant que premier bailleur de fonds publics **d'Europe**, opère sur les marchés financiers internationaux, proposant aux clients des conditions compétitives et favorables au soutien des politiques et projets de l'Union;

Or. de

Amendement 11
Notis Marias

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution

B. considérant que la BEI, en tant que premier bailleur de fonds publics au monde, **opère** sur les marchés financiers internationaux, proposant aux clients des conditions compétitives et favorables au soutien des politiques et projets de l'Union;

Amendement

B. considérant que la BEI, en tant que premier bailleur de fonds publics au monde, **devrait opérer** sur les marchés financiers internationaux, proposant aux clients des conditions compétitives et favorables au soutien des politiques et projets de l'Union, **pour renforcer la croissance et l'emploi au sein de l'Union**;

Or. el

Amendement 12
Georgi Pirinski

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution

C. considérant que le Fonds européen d'investissement (FEI) et le Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFSI) **sont** des éléments essentiels pour compléter les interventions de la BEI du fait qu'ils constituent les outils spécifiques de l'Union en matière de capital-risque et de garanties, leur but premier étant de soutenir les PME ainsi que l'intégration et la cohésion **régionale** au sein de l'Union;

Amendement

C. considérant que le Fonds européen d'investissement (FEI) et le Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFSI) **devraient être** des éléments essentiels pour compléter les interventions de la BEI du fait qu'ils constituent les outils spécifiques de l'Union en matière de capital-risque et de garanties, leur but premier étant de soutenir les PME ainsi que l'intégration et la cohésion **économique, sociale et territoriale** au sein de l'Union;

Or. en

Amendement 13
Marco Valli, Laura Agea

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution

C. considérant que le Fonds européen d'investissement (FEI) **et le Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFSI) sont des éléments essentiels** pour compléter les interventions de la BEI du fait **qu'ils constituent les outils spécifiques** de l'Union en matière de capital-risque et de garanties, **leur** but premier étant de soutenir les PME ainsi que l'intégration et la cohésion régionale au sein de l'Union;

Amendement

C. considérant que le Fonds européen d'investissement (FEI) **est un élément essentiel** pour compléter les interventions de la BEI du fait **qu'il constitue un outil spécifique** de l'Union en matière de capital-risque et de garanties, **son** but premier étant de soutenir les PME ainsi que l'intégration et la cohésion régionale au sein de l'Union;

Or. it

Amendement 14

Notis Marias

Proposition de résolution

Considérant C

Proposition de résolution

C. considérant que le Fonds européen d'investissement (FEI) et le Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFSI) **sont** des éléments essentiels pour compléter les interventions de la BEI du fait qu'ils constituent les outils spécifiques de l'Union en matière de capital-risque et de garanties, leur but premier étant de soutenir les PME ainsi que l'intégration et la cohésion régionale au sein de l'Union;

Amendement

C. considérant que le Fonds européen d'investissement (FEI) et le Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFSI) **devraient être** des éléments essentiels pour compléter les interventions de la BEI du fait qu'ils constituent les outils spécifiques de l'Union en matière de capital-risque et de garanties, leur but premier étant de soutenir les PME ainsi que l'intégration et la cohésion régionale au sein de l'Union;

Or. el

Amendement 15

Notis Marias

Proposition de résolution

Considérant D

Proposition de résolution

D. considérant que trois rapports distincts ont été réalisés par le Parlement européen au sujet des activités de la BEI, à savoir un rapport sur les activités financières de la BEI (préparé par la commission des affaires économiques et monétaires et la commission des budgets), un rapport sur le contrôle des activités financières de la BEI (préparé par la commission du contrôle budgétaire) et un rapport sur la mise en œuvre de l'EFSI (préparé par la commission des affaires économiques et monétaires et la commission des budgets);

Amendement

D. considérant **qu'il convient de souligner** que trois rapports distincts ont été réalisés par le Parlement européen au sujet des activités de la BEI, à savoir un rapport sur les activités financières de la BEI (préparé par la commission des affaires économiques et monétaires et la commission des budgets), un rapport sur le contrôle des activités financières de la BEI (préparé par la commission du contrôle budgétaire) et un rapport sur la mise en œuvre de l'EFSI (préparé par la commission des affaires économiques et monétaires et la commission des budgets);

Or. el

Amendement 16
Notis Marias

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution

E. considérant que les dispositions contractuelles de la BEI incluses dans les contrats signés entre le Groupe BEI et ses contreparties contiennent des garanties contre la fraude, y compris la fraude fiscale et le blanchiment d'argent, ainsi que des garanties contre le financement du terrorisme; que la BEI attend également de ses contreparties qu'elles respectent l'ensemble de la législation applicable; que la BEI **peut**, selon les résultats des audits préalables, imposer des dispositions contractuelles supplémentaires relatives à des problèmes spécifiques de transparence et d'intégrité;

Amendement

E. considérant que les dispositions contractuelles de la BEI incluses dans les contrats signés entre le Groupe BEI et ses contreparties contiennent des garanties contre la fraude, y compris la fraude fiscale et le blanchiment d'argent, ainsi que des garanties contre le financement du terrorisme; que la BEI attend également de ses contreparties qu'elles respectent l'ensemble de la législation applicable; que la BEI **devrait**, selon les résultats des audits préalables, imposer des dispositions contractuelles supplémentaires relatives à des problèmes spécifiques de transparence et d'intégrité;

Or. el

Amendement 17
Georgi Pirinski

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution

E. considérant que les dispositions contractuelles de la BEI incluses dans les contrats signés entre le Groupe BEI et ses contreparties contiennent des garanties contre la fraude, y compris la fraude fiscale et le blanchiment d'argent, ainsi que des garanties contre le financement du terrorisme; que la BEI *attend également* de ses contreparties qu'elles respectent l'ensemble de la législation applicable; que la BEI peut, selon les résultats des audits préalables, imposer des dispositions contractuelles supplémentaires relatives à des problèmes spécifiques de transparence et d'intégrité;

Amendement

E. considérant que les dispositions contractuelles de la BEI incluses dans les contrats signés entre le Groupe BEI et ses contreparties contiennent des garanties contre la fraude, y compris la fraude fiscale et le blanchiment d'argent, ainsi que des garanties contre le financement du terrorisme; que la BEI *doit exiger* de ses contreparties qu'elles respectent l'ensemble de la législation applicable; que la BEI peut, selon les résultats des audits préalables, imposer des dispositions contractuelles supplémentaires relatives à des problèmes spécifiques de transparence et d'intégrité;

Or. en

Amendement 18
Indrek Tarand

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution

E. considérant que les dispositions contractuelles de la BEI incluses dans les contrats signés entre le Groupe BEI et ses contreparties contiennent des garanties contre la fraude, y compris la fraude fiscale et le blanchiment d'argent, ainsi que des garanties contre le financement du terrorisme; que la BEI attend également de ses contreparties qu'elles respectent l'ensemble de la législation applicable; que la BEI *peut*, selon les résultats des audits préalables, imposer des dispositions

Amendement

E. considérant que les dispositions contractuelles de la BEI incluses dans les contrats signés entre le Groupe BEI et ses contreparties contiennent des garanties contre la fraude, y compris la fraude fiscale et le blanchiment d'argent, ainsi que des garanties contre le financement du terrorisme; que la BEI attend également de ses contreparties qu'elles respectent l'ensemble de la législation applicable; que la BEI *devrait*, selon les résultats des audits préalables, imposer des dispositions

contractuelles supplémentaires relatives à des problèmes spécifiques de transparence et d'intégrité;

contractuelles supplémentaires relatives à des problèmes spécifiques de transparence et d'intégrité;

Or. en

Amendement 19

Notis Marias

Proposition de résolution

Considérant F

Proposition de résolution

F. considérant que la BEI *constitue* l'organe chargé de la mise en œuvre de la stratégie Europe 2020 et des initiatives phares en garantissant l'utilisation d'investissements publics en remplacement ou en correction des lacunes du marché des capitaux ainsi qu'en amorçant de nouveaux moteurs européens de croissance et de création d'emplois;

Amendement

F. considérant que la BEI *doit constituer* l'organe chargé de la mise en œuvre de la stratégie Europe 2020 et des initiatives phares en garantissant l'utilisation d'investissements publics en remplacement ou en correction des lacunes du marché des capitaux ainsi qu'en amorçant de nouveaux moteurs européens de croissance et de création d'emplois, *principalement dans les États membres du sud de l'Europe, comme l'Espagne, la Grèce, l'Italie et le Portugal;*

Or. el

Amendement 20

Notis Marias

Proposition de résolution

Considérant G

Proposition de résolution

G. considérant que l'effet catalytique de la collecte de fonds de la BEI représente un élément essentiel de la définition de la valeur ajoutée de l'Union et de la garantie que l'Union *demeure* un acteur de premier plan au niveau mondial, doté de tous les attributs d'une économie d'envergure mondiale en matière de compétitivité,

Amendement

G. considérant que l'effet catalytique de la collecte de fonds de la BEI représente un élément essentiel de la définition de la valeur ajoutée de l'Union et de la garantie que l'Union *est* un acteur de premier plan au niveau mondial, doté de tous les attributs d'une économie d'envergure mondiale en matière de compétitivité,

d'innovation, d'infrastructures et d'attractivité;

d'innovation, d'infrastructures et d'attractivité;

Or. el

Amendement 21 **Notis Marias**

Proposition de résolution **Considérant H**

Proposition de résolution

H. considérant que les investissements de la BEI constituent un ensemble de stimuli économiques permettant à l'Union d'être bien mieux équipée pour *demeurer* un espace riche en possibilités et relever les défis d'une concurrence économique mondialisée;

Amendement

H. considérant que les investissements de la BEI constituent un ensemble de stimuli économiques permettant à l'Union d'être bien mieux équipée pour *être* un espace riche en possibilités et relever les défis d'une concurrence économique mondialisée;

Or. el

Amendement 22 **Notis Marias**

Proposition de résolution **Considérant I**

Proposition de résolution

I. considérant que le plan d'investissement pour l'Europe fait partie d'une stratégie plus large qui vise à inverser la tendance négative observée en matière d'investissements publics et privés grâce à la mobilisation de nouvelles liquidités financières privées à injecter dans l'économie réelle afin de promouvoir des investissements stratégiques et durables à long terme dans *toute* l'Union;

Amendement

I. considérant que le plan d'investissement pour l'Europe fait partie d'une stratégie plus large qui vise à inverser la tendance négative observée en matière d'investissements publics et privés grâce à la mobilisation de nouvelles liquidités financières privées à injecter dans l'économie réelle afin de promouvoir des investissements stratégiques et durables à long terme dans *les États membres de l'Union qui sont confrontés à des taux de chômage élevés*;

Or. el

Amendement 23
Zigmantas Balčytis

Proposition de résolution
Considérant J

Proposition de résolution

J. considérant que le financement par la BEI d'opérations à l'extérieur de l'Union constitue en premier lieu un soutien aux objectifs de la politique extérieure de l'Union, tout en accroissant la visibilité et la portée des valeurs de l'Union;

Amendement

J. considérant que le financement par la BEI d'opérations à l'extérieur de l'Union constitue en premier lieu un soutien aux objectifs de la politique extérieure de l'Union, tout en accroissant la visibilité et la portée des valeurs de l'Union, ***ainsi qu'en contribuant au maintien de la stabilité de pays tiers***;

Or. It

Amendement 24
Georgi Pirinski

Proposition de résolution
Considérant K

Proposition de résolution

K. considérant qu'il convient d'accorder une attention permanente au développement des bonnes pratiques liées à la politique et à la gestion des performances de la BEI, ainsi qu'à la transparence ***en matière de gouvernance***;

Amendement

K. considérant qu'il convient d'accorder une attention permanente au développement des bonnes pratiques liées à la politique et à la gestion des performances de la BEI, ainsi qu'à la ***bonne gouvernance et à la*** transparence;

Or. en

Amendement 25
Georgi Pirinski

Proposition de résolution
Considérant L bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

L bis. considérant que la BEI n'a pas encore pris toutes les mesures nécessaires pour répondre aux recommandations et aux appels du Parlement dans ses résolutions concernant les rapports annuels de la BEI des années précédentes;

Or. en

Amendement 26

Indrek Tarand

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 2

Proposition de résolution

2. salue les rapports annuels de la BEI pour 2015 et ses succès qui y sont présentés, ***ainsi que les efforts déployés en vue d'améliorer la présentation et les rapports relatifs à la contribution (ou l'additionnalité) et aux résultats de la BEI;***

Amendement

2. salue les rapports annuels de la BEI pour 2015 et ses succès qui y sont présentés;

Or. en

Amendement 27

Notis Marias

Proposition de résolution

Paragraphe 2

Proposition de résolution

2. ***salue les*** rapports annuels de la BEI pour 2015 et ses succès qui y sont présentés, ainsi que ***les*** efforts déployés en vue d'améliorer la présentation et les rapports relatifs à la contribution (ou

Amendement

2. ***prend acte des*** rapports annuels de la BEI pour 2015 et ***de*** ses succès qui y sont présentés, ainsi que ***des*** efforts déployés en vue d'améliorer la présentation et les rapports relatifs à la contribution (ou

l'additionnalité) et aux résultats de la BEI;

l'additionnalité) et aux résultats de la BEI;

Or. el

Amendement 28

Georgi Pirinski

Proposition de résolution

Paragraphe 3

Proposition de résolution

3. rappelle que le Parlement a demandé la présentation d'un rapport annuel plus complet et harmonisé de manière à offrir un meilleur aperçu et une meilleure évaluation des activités générales de la BEI et de ses priorités en matière de prêts; invite la BEI à préciser davantage les effets économiques, sociaux et environnementaux *attendus* et à fournir des informations à ce sujet;

Amendement

3. ***regrette, cependant, que la BEI n'ait pas présenté un rapport conforme aux dispositions de l'article 9 du protocole n° 5 du traité FUE*** et rappelle que le Parlement a demandé la présentation d'un rapport annuel plus complet et harmonisé de manière à offrir un meilleur aperçu et une meilleure évaluation des activités générales de la BEI et de ses priorités en matière de prêts; invite ***avec insistance*** la BEI à préciser davantage les effets économiques, sociaux et environnementaux ***concrets de ses opérations*** et à fournir des informations à ce sujet;

Or. en

Amendement 29

Marco Valli, Laura Agea

Proposition de résolution

Paragraphe 3

Proposition de résolution

3. rappelle que le Parlement a demandé la présentation d'un rapport annuel plus complet et harmonisé de manière à offrir un meilleur aperçu et une meilleure évaluation des activités générales de la BEI et de ses priorités en matière de prêts; invite la BEI à préciser davantage les

Amendement

3. rappelle que le Parlement a demandé la présentation d'un rapport annuel plus complet et harmonisé de manière à offrir un meilleur aperçu et une meilleure évaluation des activités générales de la BEI et de ses priorités en matière de prêts; invite la BEI à préciser davantage les

effets économiques, sociaux et environnementaux attendus et à fournir des informations à ce sujet;

effets économiques, sociaux et environnementaux attendus et à fournir des informations à ce sujet; *estime qu'il est également nécessaire de prévoir un rapport pays par pays, y compris pour les pays tiers, qui indique alors clairement si la garantie prévue par l'Union a été utilisée;*

Or. it

Amendement 30 **Petri Sarvamaa**

Proposition de résolution **Paragraphe 3**

Proposition de résolution

3. rappelle que le Parlement a demandé la présentation d'un rapport annuel plus complet et harmonisé de manière à offrir un *meilleur* aperçu et une *meilleure* évaluation des activités générales de la BEI et de ses priorités en matière de prêts; invite la BEI à préciser davantage les effets économiques, sociaux et environnementaux attendus et à fournir des informations à ce sujet;

Amendement

3. rappelle que le Parlement a demandé la présentation d'un rapport annuel plus complet et harmonisé de manière à offrir un aperçu et une évaluation, *qui soient meilleurs et de qualité*, des activités générales de la BEI et de ses priorités en matière de prêts; invite la BEI à préciser davantage les effets économiques, sociaux et environnementaux attendus *et obtenus au sein des États membres ainsi qu'à l'extérieur de l'Union* et à fournir des informations à ce sujet;

Or. en

Amendement 31 **Notis Marias**

Proposition de résolution **Paragraphe 3**

Proposition de résolution

3. rappelle que le Parlement a demandé la présentation d'un rapport

Amendement

3. rappelle que le Parlement a demandé la présentation d'un rapport

annuel plus complet et harmonisé de manière à offrir un meilleur aperçu et une meilleure évaluation des activités générales de la BEI et de ses priorités en matière de prêts; invite la BEI à préciser davantage les effets économiques, sociaux et environnementaux attendus et à fournir des informations à ce sujet;

annuel plus complet et harmonisé de manière à offrir un meilleur aperçu et une meilleure évaluation des activités générales de la BEI et de ses priorités en matière de prêts; invite la BEI à préciser davantage les effets économiques, sociaux et environnementaux attendus et à fournir des informations à ce sujet, ***et attend la réalisation rapide de ses objectifs***;

Or. el

Amendement 32 **Zigmantas Balčytis**

Proposition de résolution **Paragraphe 3**

Proposition de résolution

3. rappelle que le Parlement a demandé la présentation d'un rapport annuel plus complet et harmonisé de manière à offrir un meilleur aperçu et une meilleure évaluation des activités générales de la BEI et de ses priorités en matière de prêts; invite la BEI à préciser davantage les effets économiques, sociaux et environnementaux attendus et à fournir des informations à ce sujet;

Amendement

3. rappelle que le Parlement a demandé la présentation d'un rapport annuel plus complet et harmonisé de manière à offrir un meilleur aperçu et une meilleure évaluation des activités générales de la BEI et de ses priorités en matière de prêts; invite la BEI à préciser davantage les effets économiques, sociaux et environnementaux ***ainsi que la valeur ajoutée*** attendus et à fournir des informations à ce sujet;

Or. It

Amendement 33 **Notis Marias**

Proposition de résolution **Paragraphe 4**

Proposition de résolution

4. souligne que toutes les activités financées par la BEI doivent être intégrées et se conformer en tous points à la stratégie

Amendement

4. souligne que toutes les activités financées par la BEI doivent être intégrées et se conformer en tous points à la stratégie

générale de l'Union et aux domaines prioritaires tels que définis dans la stratégie Europe 2020, le mécanisme pour la croissance et l'emploi *et le pacte pour la croissance et l'emploi*, tout en incluant les critères d'efficacité économique et financière;

générale de l'Union et aux domaines prioritaires tels que définis dans la stratégie Europe 2020 *et* le mécanisme pour la croissance et l'emploi, tout en incluant les critères d'efficacité économique et financière;

Or. el

Amendement 34
Marco Valli, Laura Agea

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution

4. souligne que toutes les activités financées par la BEI doivent être intégrées et se conformer en tous points à la stratégie générale de l'Union et aux domaines prioritaires tels que définis dans la stratégie Europe 2020, le mécanisme pour la croissance et l'emploi et le pacte pour la croissance et l'emploi, tout en incluant les critères d'efficacité économique et financière;

Amendement

4. souligne que toutes les activités financées par la BEI doivent être intégrées et se conformer en tous points à la stratégie générale de l'Union et aux domaines prioritaires tels que définis dans la stratégie Europe 2020, le mécanisme pour la croissance et l'emploi et le pacte pour la croissance et l'emploi, tout en incluant les critères d'efficacité économique et financière; *estime, à cet égard, que les projets financés doivent faire l'objet d'une évaluation ex ante indépendante comprenant, outre les critères économiques, des critères sociaux et environnementaux, et qu'une évaluation ex post certifiant le respect de ces critères doit être fournie;*

Or. it

Amendement 35
Zigmantas Balčytis

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution

4. souligne que toutes les activités financées par la BEI doivent être intégrées et se conformer en tous points à la stratégie générale de l'Union et aux domaines prioritaires tels que définis dans la stratégie Europe 2020, le mécanisme pour la croissance et l'emploi et le pacte pour la croissance et l'emploi, tout en incluant les critères d'efficacité économique et financière;

Amendement

4. souligne que toutes les activités financées par la BEI doivent être intégrées et se conformer en tous points à la stratégie générale de l'Union et aux domaines prioritaires tels que définis dans la stratégie Europe 2020, le mécanisme pour la croissance et l'emploi et le pacte pour la croissance et l'emploi, tout en incluant les critères d'efficacité économique et financière ***afin de garantir l'application cohérente de la politique de l'Union;***

Or. It

Amendement 36
Georgi Pirinski

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution

4. souligne que toutes les activités financées par la BEI doivent être intégrées et se conformer en tous points à la stratégie générale de l'Union et aux domaines prioritaires tels que définis dans la stratégie Europe 2020, le mécanisme pour la croissance et l'emploi et le pacte pour la croissance et l'emploi, tout en ***incluant*** les critères d'efficacité économique et financière;

Amendement

4. souligne que toutes les activités financées par la BEI doivent être intégrées et se conformer en tous points à la stratégie générale de l'Union et aux domaines prioritaires tels que définis dans la stratégie Europe 2020, le mécanisme pour la croissance et l'emploi et le pacte pour la croissance et l'emploi, tout en ***appliquant*** les critères d'efficacité économique, ***sociale*** et financière ***à une sélection de projets;***

Or. en

Amendement 37
Indrek Tarand
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution

4. souligne que toutes les activités financées par la BEI doivent être intégrées et se conformer en tous points à la stratégie générale de l'Union et aux domaines prioritaires tels que définis dans la stratégie Europe 2020, le mécanisme pour la croissance et l'emploi et le pacte pour la croissance et l'emploi, tout en incluant les critères d'efficacité économique et financière;

Amendement

4. souligne que toutes les activités financées par la BEI doivent être intégrées et se conformer en tous points à la stratégie générale de l'Union et aux domaines prioritaires tels que définis dans la stratégie Europe 2020, le mécanisme pour la croissance et l'emploi et le pacte pour la croissance et l'emploi, tout en incluant les critères d'efficacité économique et financière ***et d'incidence environnementale***;

Or. en

Amendement 38
Andrey Novakov

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution

4. souligne que toutes les activités financées par la BEI doivent être intégrées et se conformer en tous points à la stratégie générale de l'Union et aux domaines prioritaires tels que définis dans la stratégie Europe 2020, le mécanisme pour la croissance et l'emploi et le pacte pour la croissance et l'emploi, tout en incluant les critères d'efficacité économique et financière;

Amendement

4 bis. souligne la nécessité de présenter des résultats concrets et concis sur la manière dont les investissements extérieurs de la BEI ont contribué à la réalisation des priorités de l'Union et au développement du renforcement des capacités au sein de la région;

Or. en

Amendement 39
Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution

5. encourage vivement la BEI à poursuivre ses efforts en vue de surmonter

Amendement

5. encourage vivement la BEI à poursuivre ses efforts en vue de surmonter

le déficit d'investissement, les failles du marché et les lacunes sectorielles ***afin de promouvoir éventuellement une valeur ajoutée transnationale par le biais d'une convergence européenne renforcée sur les plans économique et territorial, d'un climat plus favorable aux investissements et du rétablissement d'une*** croissance durable dans toute l'Union;

le déficit d'investissement, les failles du marché et les lacunes sectorielles, ***d'obtenir un*** climat plus favorable aux investissements et ***de rétablir une*** croissance durable dans toute l'Union;

Or. en

Amendement 40 **Notis Marias**

Proposition de résolution **Paragraphe 5**

Proposition de résolution

5. ***encourage vivement*** la BEI à ***poursuivre*** ses efforts en vue de surmonter le déficit d'investissement, les failles du marché et les lacunes sectorielles afin de promouvoir éventuellement une valeur ajoutée transnationale par le biais d'une convergence européenne renforcée sur les plans économique et territorial, d'un climat plus favorable aux investissements et du rétablissement d'une croissance durable dans toute l'Union;

Amendement

5. ***invite*** la BEI à ***intensifier*** ses efforts en vue de surmonter le déficit d'investissement, les failles du marché et les lacunes sectorielles afin de promouvoir éventuellement une valeur ajoutée transnationale par le biais d'une convergence européenne renforcée sur les plans économique et territorial, d'un climat plus favorable aux investissements et du rétablissement d'une croissance durable dans toute l'Union ***et, notamment, dans les États membres qui, comme la Grèce, souffrent des politiques d'austérité de la troïka;***

Or. el

Amendement 41 **Georgi Pirinski**

Proposition de résolution **Paragraphe 5**

Proposition de résolution

5. encourage vivement la BEI à poursuivre ses efforts en vue de surmonter le déficit d'investissement, les failles du marché et les lacunes sectorielles ***afin de promouvoir éventuellement une*** valeur ajoutée ***transnationale par le biais d'une convergence*** européenne renforcée sur les plans économique et territorial, ***d'un*** climat plus favorable aux investissements ***et du*** rétablissement d'une croissance durable dans toute l'Union;

Amendement

5. encourage vivement la BEI à poursuivre ses efforts en vue de surmonter le déficit d'investissement, les failles du marché et les lacunes sectorielles ***et à investir dans des projets et des opérations qui ont une réelle*** valeur ajoutée ***afin de parvenir à une cohésion*** européenne renforcée sur les plans économique, ***social*** et territorial, ***à un*** climat plus favorable aux investissements, ***à un taux d'emploi plus élevé et au*** rétablissement d'une croissance durable dans toute l'Union;

Or. en

Amendement 42
Barbara Kappel

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution

5. encourage vivement la BEI à poursuivre ses efforts en vue de surmonter le déficit d'investissement, les failles du marché et les lacunes sectorielles afin de promouvoir éventuellement une valeur ajoutée transnationale par le biais d'une ***convergence européenne*** renforcée sur les plans économique et territorial, d'un climat plus favorable aux investissements et du rétablissement d'une croissance durable dans toute l'Union;

Amendement

5. encourage vivement la BEI à poursuivre ses efforts en vue de surmonter le déficit d'investissement, les failles du marché et les lacunes sectorielles afin de promouvoir éventuellement une valeur ajoutée transnationale par le biais d'une ***coopération des États membres*** renforcée sur les plans économique et territorial, d'un climat plus favorable aux investissements et du rétablissement d'une croissance durable dans toute l'Union;

Or. de

Amendement 43
Marco Valli, Laura Agea

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution

6. rappelle que le soutien à la reprise économique et à la croissance durable est un objectif primordial et que la BEI doit anticiper les défis structurels, notamment ceux qui concernent la réindustrialisation de l'Europe et l'économie numérique fondée sur le savoir, afin de générer de nouvelles possibilités économiques, l'innovation et l'utilisation des énergies renouvelables, conformément aux objectifs des politiques en matière d'environnement, de climat et d'énergie;

Amendement

6. rappelle que le soutien à la reprise économique et à la croissance durable est un objectif primordial et que la BEI doit anticiper les défis structurels, notamment ceux qui concernent la réindustrialisation de l'Europe et l'économie numérique fondée sur le savoir, afin de générer de nouvelles possibilités économiques *et* l'innovation et ***d'encourager le développement d'une économie circulaire*** *et* l'utilisation des énergies renouvelables, conformément aux objectifs des politiques en matière d'environnement, de climat et d'énergie; ***souligne qu'il convient de procéder à la réindustrialisation en prenant en compte la nécessité de créer des emplois de qualité, d'une part, et les différentes situations du tissu productif européen, d'autre part, mais en veillant toujours au respect de l'environnement et de la santé des travailleurs et des citoyens;***

Or. it

Amendement 44
Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution

6. rappelle que le soutien à la reprise économique et à la croissance durable est un objectif primordial et que la BEI doit anticiper les défis structurels, notamment ceux qui concernent la réindustrialisation de l'Europe et l'économie numérique fondée sur le savoir, afin de générer de nouvelles possibilités économiques, l'innovation et l'utilisation des énergies renouvelables, conformément aux objectifs des politiques en matière d'environnement, de climat et d'énergie;

Amendement

6. rappelle que le soutien à la reprise économique et à la croissance durable est un objectif primordial (***l'accent étant tout particulièrement mis sur le principe de durabilité***) et que la BEI doit anticiper les défis structurels, notamment ceux qui concernent la réindustrialisation de l'Europe et l'économie numérique fondée sur le savoir, afin de générer de nouvelles possibilités économiques, l'innovation et l'utilisation des énergies renouvelables, conformément aux objectifs des politiques

en matière d'environnement, de climat et d'énergie;

Or. en

Amendement 45

Notis Marias

Proposition de résolution

Paragraphe 6

Proposition de résolution

6. rappelle que le soutien à la reprise économique et à la croissance durable *est* un objectif primordial et que la BEI doit anticiper les défis structurels, notamment ceux qui concernent la réindustrialisation de l'Europe et l'économie numérique fondée sur le savoir, afin de générer de nouvelles possibilités économiques, l'innovation et l'utilisation des énergies renouvelables, conformément aux objectifs des politiques en matière d'environnement, de climat et d'énergie;

Amendement

6. rappelle que le soutien à la reprise économique et à la croissance durable ***devrait être*** un objectif primordial et que la BEI doit anticiper les défis structurels, notamment ceux qui concernent la réindustrialisation de l'Europe et l'économie numérique fondée sur le savoir, afin de générer de nouvelles possibilités économiques, ***la création d'emplois***, l'innovation et l'utilisation des énergies renouvelables, conformément aux objectifs des politiques en matière d'environnement, de climat et d'énergie;

Or. el

Amendement 46

Georgi Pirinski

Proposition de résolution

Paragraphe 6

Proposition de résolution

6. rappelle que le soutien à la reprise économique *et* à la croissance durable est un objectif primordial et que la BEI doit anticiper les défis structurels, notamment ceux qui concernent la réindustrialisation de l'Europe et l'économie numérique fondée sur le savoir, afin de générer de nouvelles possibilités économiques,

Amendement

6. rappelle que le soutien à la reprise économique, à la croissance durable ***et à une cohésion renforcée*** est un objectif primordial et que la BEI doit anticiper les défis structurels, notamment ceux qui concernent la réindustrialisation de l'Europe et l'économie numérique fondée sur le savoir, afin de générer de nouvelles

l'innovation et l'utilisation des énergies renouvelables, conformément aux objectifs des politiques en matière d'environnement, de climat et d'énergie;

possibilités économiques, l'innovation et l'utilisation des énergies renouvelables, conformément aux objectifs des politiques en matière d'environnement, de climat et d'énergie;

Or. en

Amendement 47

Indrek Tarand

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 6

Proposition de résolution

6. rappelle que le soutien à la reprise économique et à la croissance durable est un objectif primordial et que la BEI doit anticiper les défis structurels, notamment ceux qui concernent la réindustrialisation de l'Europe et l'économie numérique fondée sur le savoir, afin de générer de nouvelles possibilités économiques, l'innovation et l'utilisation des énergies renouvelables, conformément aux objectifs des politiques en matière d'environnement, de climat et d'énergie;

Amendement

6. rappelle que le soutien à la reprise économique et à la croissance durable est un objectif primordial et que la BEI doit **mieux** anticiper les défis structurels, notamment ceux qui concernent la réindustrialisation de l'Europe et l'économie numérique fondée sur le savoir, afin de générer de nouvelles possibilités économiques, l'innovation et **une meilleure** utilisation des énergies renouvelables, conformément aux objectifs des politiques en matière d'environnement, de climat et d'énergie;

Or. en

Amendement 48

Notis Marias

Proposition de résolution

Paragraphe 7

Proposition de résolution

7. **est d'avis que** la BEI **devrait** systématiquement prêter attention aux effets à moyen et à long terme lorsqu'elle définit ses actions en matière

Amendement

7. **invite** la BEI à systématiquement prêter attention aux effets à moyen et à long terme lorsqu'elle définit ses actions en matière d'investissement et qu'elle prend

d'investissement et qu'elle prend des décisions relatives au financement; estime qu'il est nécessaire que la BEI investisse dans des projets revêtant une importance systémique à long terme;

des décisions relatives au financement; estime qu'il est nécessaire que la BEI investisse dans des projets revêtant une importance systémique à long terme;

Or. el

Amendement 49
Zigmantas Balčytis

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution

7. est d'avis que la BEI devrait systématiquement prêter attention aux effets à moyen et à long terme lorsqu'elle définit ses actions en matière d'investissement et qu'elle prend des décisions relatives au financement; estime qu'il est nécessaire que la BEI investisse dans des projets revêtant une importance systémique à long terme;

Amendement

7. est d'avis que la BEI devrait systématiquement prêter attention aux effets à moyen et à long terme, ***notamment en tenant compte de l'aspect transfrontalier***, lorsqu'elle définit ses actions en matière d'investissement et qu'elle prend des décisions relatives au financement; estime qu'il est nécessaire que la BEI investisse dans des projets revêtant une importance systémique à long terme, ***qui créent de la valeur ajoutée aux niveaux régional et européen***;

Or. It

Amendement 50
Raffaele Fitto

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution

7. est d'avis que la BEI devrait systématiquement prêter attention aux effets à moyen et à long terme lorsqu'elle définit ses actions en matière d'investissement et qu'elle prend des décisions relatives au financement; estime

Amendement

7. est d'avis que la BEI devrait systématiquement prêter attention aux effets à moyen et à long terme lorsqu'elle définit ses actions en matière d'investissement et qu'elle prend des décisions relatives au financement; estime

qu'il est nécessaire que la BEI investisse dans des projets revêtant une importance systémique à long terme;

qu'il est nécessaire que la BEI investisse dans des projets revêtant une importance systémique à long terme; *invite la BEI à accroître ses financements en faveur des projets à haut risque et innovants sur le plan structurel, en diminuant le financement des projets à faible risque qui peuvent être financés par le marché privé et les banques nationales;*

Or. it

Amendement 51

Indrek Tarand

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 7

Proposition de résolution

7. est d'avis que la BEI devrait systématiquement prêter attention aux effets à moyen et à long terme lorsqu'elle définit ses actions en matière d'investissement et qu'elle prend des décisions relatives au financement; estime qu'il est nécessaire que la BEI investisse dans des projets revêtant une importance systémique *à long terme*;

Amendement

7. est d'avis que la BEI devrait systématiquement prêter attention aux effets à moyen et à long terme, *sur les plans économique, social et territorial*, lorsqu'elle définit ses actions en matière d'investissement et qu'elle prend des décisions relatives au financement; estime qu'il est nécessaire que la BEI investisse dans des projets *durables, à grande et à petite échelles*, revêtant une importance systémique;

Or. en

Amendement 52

Indrek Tarand

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 8

Proposition de résolution

8. *estime également* que la solidité

Amendement

8. *souligne* que la solidité des projets

des projets financés **ne doit pas** être évaluée **uniquement** à l'aune de leur pertinence économique, mais aussi en fonction de leur durabilité environnementale **et** sociale; rappelle que l'établissement des priorités au sein des efforts de prêt de la BEI vis-à-vis de projets ayant des objectifs clairs et des incidences sur la croissance et l'emploi doit demeurer le principe directeur;

financés **doit, par définition,** être évaluée **non seulement** à l'aune de leur pertinence économique, mais aussi, **et surtout,** en fonction de leur durabilité **tant** environnementale **que** sociale; rappelle que l'établissement des priorités au sein des efforts de prêt de la BEI vis-à-vis de projets ayant des objectifs clairs **et durables** et des incidences sur la croissance et l'emploi doit demeurer le principe directeur;

Or. en

Amendement 53 **Zigmantas Balčytis**

Proposition de résolution **Paragraphe 8**

Proposition de résolution

8. estime également que la solidité des projets financés ne doit pas être évaluée uniquement à l'aune de leur pertinence économique, mais aussi en fonction de leur durabilité environnementale et sociale; rappelle que l'établissement des priorités au sein des efforts de prêt de la BEI vis-à-vis de projets ayant des objectifs clairs et des incidences sur la croissance et l'emploi doit demeurer le principe directeur;

Amendement

8. estime également que la solidité des projets financés ne doit pas être évaluée uniquement à l'aune de leur pertinence économique, mais aussi en fonction de leur durabilité environnementale et sociale, **ainsi que de leur importance politique, transfrontalière et régionale**; rappelle que l'établissement des priorités au sein des efforts de prêt de la BEI vis-à-vis de projets ayant des objectifs clairs et des incidences sur la croissance et l'emploi doit demeurer le principe directeur;

Or. It

Amendement 54 **Georgi Pirinski**

Proposition de résolution **Paragraphe 9**

Proposition de résolution

9. reconnaît que la BEI est un acteur central et nécessaire pour revitaliser l'économie européenne et optimiser l'efficacité et le rapport coûts/avantage des ressources financières disponibles en ayant recours à des instruments renouvelables, notamment grâce à un effet multiplicateur des fonds de garantie et à l'exploitation **d'instruments financiers classiques de l'Union, tels que les subventions;**

Amendement

9. reconnaît que la BEI est un acteur central et nécessaire pour revitaliser l'économie européenne et optimiser l'efficacité et le rapport coûts/avantage des ressources financières disponibles en ayant recours à des instruments renouvelables, notamment grâce à un effet multiplicateur des fonds de garantie et à l'exploitation;

Or. en

Amendement 55
Notis Marias

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution

9. reconnaît que la BEI est un acteur central et nécessaire pour revitaliser l'économie européenne et optimiser l'efficacité et le rapport coûts/avantage des ressources financières disponibles en ayant recours à des instruments renouvelables, notamment grâce à un effet multiplicateur des fonds de garantie et à l'exploitation d'instruments financiers classiques de l'Union, tels que les subventions;

Amendement

9. reconnaît que la BEI est un acteur central et nécessaire pour revitaliser l'économie européenne, **stimuler l'emploi et la croissance dans les États membres de l'Union** et optimiser l'efficacité et le rapport coûts/avantage des ressources financières disponibles en ayant recours à des instruments renouvelables, notamment grâce à un effet multiplicateur des fonds de garantie et à l'exploitation d'instruments financiers classiques de l'Union, tels que les subventions;

Or. el

Amendement 56
Barbara Kappel

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution

9. reconnaît que la BEI est un acteur central et nécessaire pour revitaliser l'économie européenne et optimiser l'efficacité et le rapport coûts/avantage des ressources financières disponibles en ayant recours à des instruments renouvelables, notamment grâce à un effet multiplicateur des fonds de garantie et à l'exploitation d'instruments financiers classiques de l'Union, tels que les subventions;

Amendement

(Ne concerne pas la version française.)

Or. de

Amendement 57

Marco Valli, Laura Agea

**Proposition de résolution
Paragraphe 9**

Proposition de résolution

9. reconnaît que la BEI est un acteur central et nécessaire pour revitaliser l'économie européenne et optimiser l'efficacité et le rapport coûts/avantage des ressources financières disponibles en ayant recours à des instruments renouvelables, notamment grâce à un effet multiplicateur des fonds de garantie et à l'exploitation d'instruments financiers classiques de l'Union, tels que les subventions;

Amendement

9. reconnaît que la BEI est un acteur central et nécessaire pour revitaliser l'économie européenne et optimiser l'efficacité et le rapport coûts/avantage des ressources financières disponibles en ayant recours à des instruments renouvelables, notamment grâce à un effet multiplicateur des fonds de garantie et à l'exploitation d'instruments financiers classiques de l'Union, tels que les subventions; ***prend note des conclusions de la Cour des comptes, dans lesquelles cette dernière indique que, jusqu'à présent, seul un nombre limité d'instruments financiers est parvenu à fournir un soutien financier renouvelable et que, en règle générale, les instruments financiers n'ont pas réussi à attirer des capitaux privés; attire l'attention sur la nécessité de produire, dès le départ, une estimation claire et concrète de l'effet de levier pour les fonds des instruments financiers;***

Amendement 58**Notis Marias****Proposition de résolution****Paragraphe 10***Proposition de résolution*

10. estime qu'il est nécessaire d'assurer une stratégie européenne de financement résiliente et durable pour accélérer la reprise économique et aider certains secteurs économiques et certaines zones géographiques à rattraper leur retard; rappelle qu'il convient de se concentrer sur les investissements ayant un effet positif; estime que les projets devraient être sélectionnés en fonction de leurs propres avantages et de leur additionnalité réelle, ces projets pouvant présenter un profil de risque plus élevé;

Amendement

10. estime qu'il est nécessaire d'assurer une stratégie européenne de financement résiliente et durable pour accélérer la reprise économique et aider certains secteurs économiques et certaines zones géographiques à rattraper leur retard; rappelle qu'il convient de se concentrer sur les investissements **productifs** ayant un effet positif **et renforçant le secteur primaire, la recherche, les infrastructures et l'emploi**; estime que les projets devraient être sélectionnés en fonction de leurs propres avantages et de leur additionnalité réelle, ces projets pouvant présenter un profil de risque plus élevé;

Or. el

Amendement 59**Luke Ming Flanagan****Proposition de résolution****Paragraphe 10***Proposition de résolution*

10. estime qu'il est nécessaire d'assurer une stratégie européenne de financement résiliente et durable pour accélérer la reprise économique et aider certains secteurs économiques et certaines zones géographiques à rattraper leur retard; rappelle qu'il convient de se concentrer sur les investissements ayant un effet positif; estime que les projets devraient être

Amendement

10. estime qu'il est nécessaire d'assurer une stratégie européenne de financement résiliente et durable pour accélérer la reprise économique et aider certains secteurs économiques et certaines zones géographiques à rattraper leur retard **et, en gardant cela à l'esprit, recommande de porter une attention particulière à ces secteurs**; rappelle qu'il convient de se

sélectionnés en fonction de leurs propres avantages et de leur additionnalité réelle, ces projets pouvant présenter un profil de risque plus élevé;

concentrer sur les investissements ayant un effet positif; estime que les projets devraient être sélectionnés en fonction de leurs propres avantages et de leur additionnalité réelle, ces projets pouvant présenter un profil de risque plus élevé;

Or. en

Amendement 60
Zigmantas Balčytis

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution

10. estime qu'il est nécessaire d'assurer une stratégie européenne de financement résiliente *et* durable pour accélérer la reprise économique et aider certains secteurs économiques et certaines zones géographiques à rattraper leur retard; rappelle qu'il convient de se concentrer sur les investissements ayant un effet positif; estime que les projets devraient être sélectionnés en fonction de leurs propres avantages et de leur additionnalité réelle, ces projets pouvant présenter un profil de risque plus élevé;

Amendement

10. estime qu'il est nécessaire d'assurer une stratégie européenne de financement résiliente, durable *et stable* pour accélérer la reprise économique et aider certains secteurs économiques et certaines zones géographiques à rattraper leur retard; rappelle qu'il convient de se concentrer sur les investissements ayant un effet positif, *à long terme en particulier*; estime que les projets devraient être sélectionnés en fonction de leurs propres avantages et *de leur valeur ajoutée pour le développement de l'Union, ainsi que* de leur additionnalité réelle, ces projets pouvant présenter un profil de risque plus élevé;

Or. It

Amendement 61
Barbara Kappel

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution

10. estime qu'il est nécessaire d'assurer une stratégie européenne de financement

Amendement

10. estime qu'il est nécessaire d'assurer une stratégie européenne de financement

résiliente et durable pour **accélérer la** reprise économique et aider certains secteurs économiques et certaines zones géographiques à rattraper leur retard; rappelle qu'il convient de se concentrer sur les investissements ayant un effet positif; estime que les projets devraient être sélectionnés en fonction de leurs propres avantages et de leur additionnalité réelle, ces projets pouvant présenter un profil de risque plus élevé;

résiliente et durable pour **garantir une** reprise économique **continue** et aider certains secteurs économiques et certaines zones géographiques, **notamment les zones rurales**, à rattraper leur retard; rappelle qu'il convient de se concentrer sur les investissements ayant un effet positif; estime que les projets devraient être sélectionnés en fonction de leurs propres avantages et de leur additionnalité réelle, ces projets pouvant présenter un profil de risque plus élevé;

Or. de

Amendement 62

Indrek Tarand

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 10

Proposition de résolution

10. estime qu'il est nécessaire d'assurer une stratégie européenne de financement résiliente et durable pour accélérer la reprise économique et aider certains secteurs économiques et certaines zones géographiques à rattraper leur retard; rappelle qu'il convient de se concentrer sur les investissements ayant un effet positif; estime que les projets devraient être sélectionnés en fonction de leurs propres avantages et de leur additionnalité réelle, **ces projets pouvant présenter un profil de risque plus élevé;**

Amendement

10. estime qu'il est nécessaire d'assurer une stratégie européenne de financement résiliente et durable pour accélérer la reprise économique et aider certains secteurs économiques et certaines zones géographiques à rattraper leur retard; rappelle qu'il convient de se concentrer sur les investissements **durables** ayant un effet positif; estime que les projets devraient être sélectionnés en fonction de leurs propres avantages et de leur additionnalité réelle **et non en raison de leurs effets environnementaux néfastes;**

Or. en

Amendement 63

Georgi Pirinski

Proposition de résolution

Paragraphe 10

Proposition de résolution

10. estime qu'il est nécessaire d'assurer une stratégie européenne de financement résiliente et durable pour accélérer la reprise économique et aider certains secteurs économiques et certaines **zones géographiques** à rattraper leur retard; rappelle qu'il convient de se concentrer sur les investissements ayant un effet positif; estime que les projets devraient être sélectionnés en fonction de leurs propres avantages et de leur additionnalité réelle, ces projets pouvant présenter un profil de risque plus élevé;

Amendement

10. estime qu'il est nécessaire d'assurer une stratégie européenne de financement résiliente et durable pour accélérer la reprise économique, **stimuler l'emploi** et aider certains secteurs économiques et certaines **régions moins développées** à rattraper leur retard; rappelle qu'il convient de se concentrer sur les investissements ayant un effet positif; estime que les projets devraient être sélectionnés en fonction de leurs propres avantages et de leur additionnalité réelle, ces projets pouvant présenter un profil de risque plus élevé;

Or. en

Amendement 64

Marco Valli, Laura Agea

Proposition de résolution

Paragraphe 11

Proposition de résolution

11. rappelle, à cet égard, qu'il convient de fournir **davantage d'informations** sur la nature précise des divers projets financés directement ou indirectement par les activités de prêt de la BEI et, notamment, sur leur valeur ajoutée et leur effet attendu;

Amendement

11. rappelle, à cet égard, qu'il convient de fournir **des informations complètes** sur la nature précise des divers projets financés directement ou indirectement par les activités de prêt de la BEI et, notamment, sur leur valeur ajoutée et leur effet attendu, **et qu'il est nécessaire de procéder à une évaluation ex ante indépendante et à une évaluation ex post qui prennent en compte les résultats attendus et obtenus sur le plan tant économique que social et environnemental**;

Or. it

Amendement 65

Indrek Tarand

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution

11. rappelle, à cet égard, qu'il convient de **fournir davantage d'informations** sur la nature précise des divers projets financés directement ou indirectement par les activités de prêt de la BEI et, notamment, sur leur valeur ajoutée et **leur effet attendu**;

Amendement

11. rappelle, à cet égard, qu'il convient de **présenter une évaluation ex ante détaillée** sur la nature précise des divers projets financés directement ou indirectement par les activités de prêt de la BEI et, notamment, sur leur valeur ajoutée et **leurs effets attendus au niveau économique, social et environnemental**;

Or. en

Amendement 66
Notis Marias

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution

11. rappelle, à cet égard, qu'il convient de fournir davantage d'informations sur la nature précise des divers projets financés directement ou indirectement par les activités de prêt de la BEI et, notamment, sur leur valeur ajoutée et leur effet attendu;

Amendement

11. rappelle, à cet égard, qu'il convient de fournir davantage d'informations sur la nature précise des divers projets financés directement ou indirectement par les activités de prêt de la BEI et, notamment, sur leur valeur ajoutée et leur effet attendu **dans chacun des États membres de l'Union**;

Or. el

Amendement 67
Barbara Kappel

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution

11. rappelle, à cet égard, qu'il convient

Amendement

11. rappelle, à cet égard **et dans un**

de fournir davantage d'informations sur la nature précise des divers projets financés directement ou indirectement par les activités de prêt de la BEI et, notamment, sur leur valeur ajoutée et leur effet attendu;

souci de transparence, qu'il convient de fournir davantage d'informations sur la nature précise des divers projets financés directement ou indirectement par les activités de prêt de la BEI et, notamment, sur leur valeur ajoutée et leur effet attendu;

Or. de

Amendement 68 **Georgi Pirinski**

Proposition de résolution **Paragraphe 11**

Proposition de résolution

11. rappelle, à cet égard, qu'il convient de *fournir* davantage d'informations sur la nature précise des divers projets financés directement ou indirectement par les activités de prêt de la BEI et, notamment, sur leur valeur ajoutée et leur effet attendu;

Amendement

11. rappelle, à cet égard, qu'il convient de *rendre publiques* davantage d'informations sur la nature précise des divers projets financés directement ou indirectement par les activités de prêt de la BEI et, notamment, sur leur valeur ajoutée et leur effet attendu;

Or. en

Amendement 69 **Indrek Tarand** au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution **Paragraphe 12**

Proposition de résolution

12. réitère l'inquiétude du Parlement à propos de la définition d'une stratégie équilibrée, caractérisée par une répartition géographique dynamique et transparente des projets et des investissements entre les États membres de l'Union; constate que 73 % de la valeur totale des prêts accordés par la BEI en 2015 (51 milliards d'euros) se concentre dans six États membres;

Amendement

12. réitère l'inquiétude du Parlement à propos de la définition d'une stratégie équilibrée, caractérisée par une répartition géographique dynamique et transparente des projets et des investissements entre les États membres de l'Union *et tenant compte de l'attention particulière accordée aux pays et aux régions moins développés*; constate que 73 % de la valeur

totale des prêts accordés par la BEI en 2015 (51 milliards d'euros) se concentre dans six États membres;

Or. en

Amendement 70

Notis Marias

Proposition de résolution

Paragraphe 12

Proposition de résolution

12. réitère l'inquiétude du Parlement à propos de la définition d'une stratégie équilibrée, caractérisée par une répartition géographique dynamique et transparente des projets et des investissements entre les États membres de l'Union; constate que 73 % de la valeur totale des prêts accordés par la BEI en 2015 (51 milliards d'euros) se concentre dans six États membres;

Amendement

12. réitère l'inquiétude du Parlement à propos de la définition d'une stratégie équilibrée, caractérisée par une répartition géographique dynamique, *équitable* et transparente des projets et des investissements entre les États membres de l'Union; constate que 73 % de la valeur totale des prêts accordés par la BEI en 2015 (51 milliards d'euros) se concentre dans six États membres;

Or. el

Amendement 71

Zigmantas Balčytis

Proposition de résolution

Paragraphe 12

Proposition de résolution

12. réitère l'inquiétude du Parlement à propos de la définition d'une stratégie équilibrée, caractérisée par une répartition géographique dynamique et transparente des projets et des investissements entre les États membres de l'Union; constate que 73 % de la valeur totale des prêts accordés par la BEI en 2015 (51 milliards d'euros) se concentre dans six États membres;

Amendement

12. réitère l'inquiétude du Parlement à propos de la définition d'une stratégie équilibrée, caractérisée par une répartition géographique dynamique et transparente des projets et des investissements entre les États membres de l'Union; constate que 73 % de la valeur totale des prêts accordés par la BEI en 2015 (51 milliards d'euros) se concentre dans six États membres, *ce qui montre que tous les États membres et*

*toutes les régions n'ont pas la même
possibilité de profiter des investissements;*

Or. It

Amendement 72
Andrey Novakov

Proposition de résolution
Paragraphe 12 – alinéa 1 (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

*soutient les initiatives de la BEI pour
fournir une assistance technique
commune sur le terrain aux autorités de
gestion et aux intermédiaires financiers, y
compris des formations fi-compass
ciblées;*

Or. en

Amendement 73
Notis Marias

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution

Amendement

13. invite la BEI à intensifier sa stratégie de communication auprès des parties prenantes et des investisseurs privés potentiels en ce qui concerne les sources et instruments de financement disponibles, ainsi qu'auprès des citoyens pour ce qui est des résultats obtenus;

13. invite la BEI à intensifier **rapidement** sa stratégie de communication auprès des parties prenantes et des investisseurs privés potentiels en ce qui concerne les sources et instruments de financement disponibles, ainsi qu'auprès des citoyens pour ce qui est des résultats obtenus;

Or. el

Amendement 74
Indrek Tarand

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution

14. estime qu'il est essentiel que la BEI conserve sa notation «triple A» afin de préserver son accès aux marchés financiers internationaux dans les meilleures conditions d'emprunt et d'appliquer les avantages en découlant à sa stratégie d'investissement et ses conditions de prêt; ***est d'avis, toutefois, que la BEI devrait accorder la priorité à des projets comportant non seulement un risque, mais aussi une valeur ajoutée plus élevés;*** invite la BEI à développer sa culture du risque afin d'améliorer son efficacité ainsi que la complémentarité et les synergies entre ses opérations et les différentes politiques de l'Union;

Amendement

14. estime qu'il est essentiel que la BEI conserve sa notation «triple A» afin de préserver son accès aux marchés financiers internationaux dans les meilleures conditions d'emprunt et d'appliquer les avantages en découlant à sa stratégie d'investissement et ses conditions de prêt; invite la BEI à développer sa culture du risque afin d'améliorer son efficacité ainsi que la complémentarité et les synergies entre ses opérations et les différentes politiques de l'Union;

Or. en

Amendement 75
Georgi Pirinski

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution

14 bis. exprime sa profonde inquiétude concernant les coûts et les frais généralement élevés pour la mise en œuvre des instruments financiers en gestion partagée par les fonds gérés par la BEI et le FEI, que la Cour des comptes européennes a révélés dans les conclusions de son rapport spécial n° 19/2016 «Instruments financiers et exécution du budget de l'UE: quels enseignements tirer de la période de programmation 2007-2013?», et encourage la Cour des comptes à

Amendement

effectuer un audit similaire pour la période actuelle;

Or. en

Amendement 76
Georgi Pirinski

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution

15. *salue le* rapport sur les résultats et l'incidence des opérations de la BEI au sein de l'Union en 2015, fondé sur la méthode d'évaluation en trois piliers afin d'évaluer les résultats attendus, de contrôler les résultats actuels et de mesurer l'incidence des quatre principaux objectifs de politique publique, à savoir l'innovation et les compétences (22,7 % des opérations signées par la BEI en 2015, soit 15,8 milliards d'euros), le financement des PME et des entreprises à capitalisation moyenne (28,5 % des signatures, soit 19,8 milliards d'euros), les infrastructures (24,5 % des signatures, soit 17,1 milliards d'euros) et l'environnement (24,3 % des signatures, soit 16,9 milliards d'euros); constate qu'une sélection de rendements et de résultats des nouvelles opérations signées a été incluse pour illustrer les résultats attendus;

Amendement

15. *prend note du* rapport sur les résultats et l'incidence des opérations de la BEI au sein de l'Union en 2015, fondé sur la méthode d'évaluation en trois piliers afin d'évaluer les résultats attendus, de contrôler les résultats actuels et de mesurer l'incidence des quatre principaux objectifs de politique publique, à savoir l'innovation et les compétences (22,7 % des opérations signées par la BEI en 2015, soit 15,8 milliards d'euros), le financement des PME et des entreprises à capitalisation moyenne (28,5 % des signatures, soit 19,8 milliards d'euros), les infrastructures (24,5 % des signatures, soit 17,1 milliards d'euros) et l'environnement (24,3 % des signatures, soit 16,9 milliards d'euros); constate qu'une sélection de rendements et de résultats des nouvelles opérations signées a été incluse pour illustrer les résultats attendus, *mais qu'aucune information concernant le contrôle des résultats actuels ou l'effet obtenu ne figure dans ce rapport;*

Or. en

Amendement 77
Notis Marias

Proposition de résolution
Paragraphe 15

PE599.624v01-00

40/98

AM\1116587FR.docx

Proposition de résolution

15. **salue le** rapport sur les résultats et l'incidence des opérations de la BEI au sein de l'Union en 2015, fondé sur la méthode d'évaluation en trois piliers afin d'évaluer les résultats attendus, de contrôler les résultats actuels et de mesurer l'incidence des quatre principaux objectifs de politique publique, à savoir l'innovation et les compétences (22,7 % des opérations signées par la BEI en 2015, soit 15,8 milliards d'euros), le financement des PME et des entreprises à capitalisation moyenne (28,5 % des signatures, soit 19,8 milliards d'euros), les infrastructures (24,5 % des signatures, soit 17,1 milliards d'euros) et l'environnement (24,3 % des signatures, soit 16,9 milliards d'euros); constate qu'une sélection de rendements et de résultats des nouvelles opérations signées a été incluse pour illustrer les résultats attendus;

Amendement

15. **prend note du** rapport sur les résultats et l'incidence des opérations de la BEI au sein de l'Union en 2015, fondé sur la méthode d'évaluation en trois piliers afin d'évaluer les résultats attendus, de contrôler les résultats actuels et de mesurer l'incidence des quatre principaux objectifs de politique publique, à savoir l'innovation et les compétences (22,7 % des opérations signées par la BEI en 2015, soit 15,8 milliards d'euros), le financement des PME et des entreprises à capitalisation moyenne (28,5 % des signatures, soit 19,8 milliards d'euros), les infrastructures (24,5 % des signatures, soit 17,1 milliards d'euros) et l'environnement (24,3 % des signatures, soit 16,9 milliards d'euros); constate qu'une sélection de rendements et de résultats des nouvelles opérations signées a été incluse pour illustrer les résultats attendus;

Or. el

Amendement 78
Georgi Pirinski

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution

16. **constate que les** deux objectifs politiques transversaux, à savoir l'action en faveur du climat et la cohésion, **ont été inclus, et que la méthode en trois piliers a été mise à jour de manière à la rendre conforme aux exigences du règlement EFSI;**

Amendement

16. **regrette l'absence d'informations dans le rapport annuel 2015 sur les opérations de la BEI au sein de l'Union concernant les résultats attendus et obtenus découlant des opérations bancaires à l'égard de ses deux objectifs politiques transversaux, à savoir l'action en faveur du climat et la cohésion; exprime son inquiétude quant au fait qu'en 2015 la BEI n'a pas atteint le niveau prévu de 30 % d'investissements pour la cohésion (niveau atteint de 25,2 % au sein de**

l'Union) et que la mise en œuvre prévue pour 2016 (27 %) est également inférieure à l'objectif de 30 %; invite instamment la BEI à restaurer la cohésion sur les plans économique, social et territorial en tant que principal objectif de politique publique et à commencer à rendre compte explicitement de sa mise en place;

Or. en

Amendement 79
Georgi Pirinski

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

16 bis. regrette également que la méthode en trois piliers, qui a été mise à jour de manière à la rendre conforme aux exigences du règlement EFSI, n'ait pas conduit à l'harmonisation des rapports de la BEI pour les opérations au sein de l'Union et celles extérieures à l'Union et à l'intégration d'informations analytiques et complètes sur les résultats concrets atteints au sein de l'Union; demande la divulgation d'informations supplémentaires au niveau du projet en accordant au public l'accès aux feuilles d'appréciation et d'évaluation des projets de l'évaluation selon les trois piliers (3P) et du cadre de mesure des résultats (REM);

Or. en

Amendement 80
Marco Valli, Laura Agea

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution

17. souligne qu'une stratégie d'investissement ambitieuse doit être accompagnée d'instruments de contrôle et d'établissement de rapports en vue de la gestion des performances;

Amendement

17. souligne qu'une stratégie d'investissement ambitieuse doit être accompagnée d'instruments de contrôle et d'établissement de rapports en vue de la gestion des performances ***et de l'évaluation de l'incidence économique, sociale et environnementale;***

Or. it

Amendement 81
Zigmantas Balčytis

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution

17. souligne qu'une stratégie d'investissement ambitieuse doit être accompagnée d'instruments de contrôle et d'établissement de rapports en vue de la gestion des performances;

Amendement

17. souligne qu'une stratégie d'investissement ambitieuse doit être accompagnée d'instruments de contrôle et d'établissement de rapports ***clairs*** en vue de ***garantir*** la gestion des performances;

Or. It

Amendement 82
Notis Marias

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution

18. ***encourage*** la BEI à mettre en permanence l'accent sur l'examen de ses performances au moyen d'évaluations des performances et des effets avérés; invite la BEI à poursuivre la définition de ses indicateurs de suivi, et plus particulièrement de ses indicateurs d'additionnalité, afin d'évaluer les effets le

Amendement

18. ***prie*** la BEI ***de*** mettre en permanence l'accent sur l'examen de ses performances au moyen d'évaluations des performances et des effets avérés; invite la BEI à poursuivre la définition de ses indicateurs de suivi, et plus particulièrement de ses indicateurs d'additionnalité, afin d'évaluer les effets le

plus tôt possible lors de la phase d'élaboration du projet, et à fournir au conseil d'administration une quantité suffisante d'informations sur l'effet attendu, notamment en ce qui concerne la contribution aux politiques européennes;

plus tôt possible lors de la phase d'élaboration du projet, et à fournir au conseil d'administration une quantité suffisante d'informations sur l'effet attendu, notamment en ce qui concerne la contribution aux politiques européennes;

Or. el

Amendement 83

Marco Valli, Laura Agea

Proposition de résolution

Paragraphe 18

Proposition de résolution

18. encourage la BEI à mettre en permanence l'accent sur l'examen de ses performances au moyen d'évaluations des performances et des effets avérés; invite la BEI à poursuivre la définition de ses indicateurs de suivi, et plus particulièrement de ses indicateurs d'additionnalité, afin d'évaluer les effets le plus tôt possible lors de la phase d'élaboration du projet, et à fournir au conseil d'administration une quantité suffisante d'informations sur l'effet attendu, notamment en ce qui concerne la contribution aux politiques européennes;

Amendement

18. encourage la BEI à mettre en permanence l'accent sur l'examen de ses performances au moyen d'évaluations des performances et des effets avérés; invite la BEI à poursuivre la définition de ses indicateurs de suivi, et plus particulièrement de ses indicateurs d'additionnalité, afin d'évaluer les effets le plus tôt possible lors de la phase d'élaboration du projet, et à fournir au conseil d'administration une quantité suffisante d'informations sur l'effet attendu, notamment en ce qui concerne la contribution aux politiques européennes *dans le domaine social et environnemental*;

Or. it

Amendement 84

Indrek Tarand

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 19

Proposition de résolution

Amendement

19. reconnaît que le suivi d'un portefeuille en extension et de différents projets en cours de développement constitue une tâche complexe, tout comme, par conséquent, la gestion globale des indicateurs;

supprimé

Or. en

Amendement 85
Georgi Pirinski

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution

Amendement

19. reconnaît que le suivi d'un portefeuille en extension et de différents projets en cours de développement constitue une tâche complexe, tout comme, par conséquent, la gestion globale des indicateurs;

19. reconnaît que le suivi d'un portefeuille en extension et de différents projets en cours de développement constitue une tâche complexe, tout comme, par conséquent, la gestion globale des indicateurs, **et encourage la BEI à déployer des efforts supplémentaires pour veiller au suivi approprié;**

Or. en

Amendement 86
Raffaele Fitto

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution

Amendement

20. encourage la BEI à **se montrer plus proactive envers** les États membres afin de fournir des services de renforcement des capacités et de conseil pour la préparation de projets d'investissement **grâce à une meilleure coopération avec les autorités**

20. encourage la BEI à **consolider le dialogue et la coopération avec** les États membres **et les autorités locales concernées ainsi qu'avec les banques de développement nationales** afin de fournir des services de renforcement des capacités

nationales ou décentralisées concernées ou avec les banques de développement nationales;

et de conseil pour la préparation de projets d'investissement *et d'optimiser autant que faire se peut l'utilisation des fonds structurels et d'investissement européens ainsi que celle des financements de la BEI;*

Or. it

Amendement 87
Andrey Novakov

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution

20. encourage la BEI à se montrer plus proactive envers les États membres afin de fournir des services de renforcement des capacités et de conseil pour la préparation de projets d'investissement grâce à une meilleure coopération avec les autorités nationales ou décentralisées concernées ou avec les banques de développement nationales;

Amendement

20. encourage la BEI à se montrer plus proactive envers les États membres afin de fournir des services de renforcement des capacités et de conseil *directement aux bénéficiaires* pour la préparation de projets d'investissement *à grande échelle* grâce à une meilleure coopération avec les autorités nationales ou décentralisées concernées ou avec les banques de développement nationales;

Or. en

Amendement 88
Barbara Kappel

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution

21. rappelle que la BEI assume des responsabilités *au niveau mondial en ce qu'elle garantit* l'attractivité de l'Union sur la scène internationale en promouvant un climat favorable aux investissements pour les entreprises;

Amendement

21. rappelle que la BEI assume des responsabilités *en matière de possibilités de financement de l'Europe dans les pays tiers, afin de garantir* l'attractivité de l'Union sur la scène internationale en promouvant un climat favorable aux investissements pour les entreprises;

Amendement 89

Marco Valli, Laura Agea

Proposition de résolution

Paragraphe 21

Proposition de résolution

21. rappelle que la BEI assume des responsabilités au niveau mondial en ce qu'elle garantit l'attractivité de l'Union sur la scène internationale en promouvant un climat favorable aux investissements pour les entreprises;

Amendement

21. rappelle que la BEI assume des responsabilités au niveau mondial en ce qu'elle garantit l'attractivité de l'Union sur la scène internationale en promouvant un climat favorable aux investissements pour les entreprises, *et surtout pour les entreprises locales*;

Or. it

Amendement 90

Notis Marias

Proposition de résolution

Paragraphe 21

Proposition de résolution

21. rappelle que la BEI assume des responsabilités au niveau mondial en ce qu'elle garantit l'attractivité de l'Union sur la scène internationale en promouvant un climat favorable aux investissements pour les *entreprises*;

Amendement

21. rappelle que la BEI assume des responsabilités au niveau mondial en ce qu'elle garantit l'attractivité de l'Union sur la scène internationale en promouvant un climat favorable aux investissements, *notamment* pour les *PME*;

Or. el

Amendement 91

Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution

Paragraphe 22

Proposition de résolution

22. reconnaît le rôle central des PME et des entreprises à capitalisation moyenne dans l'économie européenne en matière d'emploi et de croissance; invite la BEI à intensifier son soutien à tous les types de PME (jeunes entreprises, microentreprises et moyennes entreprises, grappes d'entreprises), en se concentrant sur les nouveaux modèles d'entreprise disposant d'un fort potentiel pour les jeunes en matière de possibilités d'emploi;

Amendement

22. reconnaît le rôle central des PME et des entreprises à capitalisation moyenne dans l'économie européenne en matière d'emploi et de croissance; invite la BEI à intensifier son soutien à tous les types de PME (jeunes entreprises, microentreprises et moyennes entreprises, grappes d'entreprises), en se concentrant sur les nouveaux modèles d'entreprise disposant d'un fort potentiel pour les jeunes en matière de possibilités d'emploi; **demande à la BEI de veiller activement à ce que les États membres appliquent correctement la politique de la BEI concernant l'utilisation des fonds par l'intermédiaire de filiales d'institutions financières, afin d'éviter l'effet de surréglementation;**

Or. en

Amendement 92

Raffaele Fitto

Proposition de résolution

Paragraphe 22

Proposition de résolution

22. reconnaît le rôle central des PME et des entreprises à capitalisation moyenne dans l'économie européenne en matière d'emploi et de croissance; invite la BEI à intensifier son soutien à tous les types de PME (jeunes entreprises, microentreprises et moyennes entreprises, grappes d'entreprises), en se concentrant sur les nouveaux modèles d'entreprise disposant d'un fort potentiel pour les jeunes en matière de possibilités d'emploi;

Amendement

22. reconnaît le rôle central des PME et des entreprises à capitalisation moyenne dans l'économie européenne **et dans celle de chacun des États membres** en matière d'emploi et de croissance; invite la BEI à intensifier son soutien à tous les types de PME (jeunes entreprises, microentreprises et moyennes entreprises, grappes d'entreprises), en se concentrant sur les nouveaux modèles d'entreprise disposant d'un fort potentiel pour les jeunes en matière de possibilités d'emploi; **appelle, à cet égard, la BEI à consentir les efforts nécessaires pour garantir une mise en œuvre pleine et entière du programme «Initiative PME»;**

Amendement 93
Barbara Kappel

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution

22. reconnaît le rôle central des PME et des entreprises à capitalisation moyenne dans l'économie européenne en matière d'emploi et de croissance; invite la BEI à intensifier son soutien à tous les types de PME (jeunes entreprises, microentreprises et moyennes entreprises, grappes d'entreprises), en se concentrant sur les nouveaux modèles d'entreprise **disposant** d'un fort potentiel pour les jeunes en matière de possibilités d'emploi;

Amendement

22. reconnaît le rôle central des PME et des entreprises à capitalisation moyenne dans l'économie européenne en matière d'emploi et de croissance; invite la BEI à intensifier son soutien à tous les types de PME (jeunes entreprises, microentreprises et moyennes entreprises, grappes d'entreprises), en se concentrant sur les nouveaux modèles d'entreprise, **dans le domaine de la numérisation, entre autres, lesquels disposent** d'un fort potentiel pour les jeunes en matière de possibilités d'emploi;

Or. de

Amendement 94
Andrey Novakov

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution

22. reconnaît le rôle central des PME et des entreprises à capitalisation moyenne dans l'économie européenne en matière d'emploi et de croissance; **invite la BEI à** intensifier son soutien à tous les types de PME (jeunes entreprises, microentreprises et moyennes entreprises, grappes d'entreprises), en se concentrant sur les nouveaux modèles d'entreprise disposant d'un fort potentiel pour les jeunes en matière de possibilités d'emploi;

Amendement

22. reconnaît le rôle central des PME et des entreprises à capitalisation moyenne dans l'économie européenne en matière d'emploi et de croissance; **encourage les efforts déployés par la BEI pour** intensifier son soutien à tous les types de PME (**graines d'entreprise**, jeunes entreprises, microentreprises et moyennes entreprises, grappes d'entreprises), en se concentrant sur les nouveaux modèles d'entreprise disposant d'un fort potentiel

pour les jeunes en matière de possibilités d'emploi;

Or. en

Amendement 95

Notis Marias

Proposition de résolution

Paragraphe 22

Proposition de résolution

22. reconnaît le rôle central des PME et des entreprises à capitalisation moyenne dans l'économie européenne en matière d'emploi et de croissance; **invite** la BEI à **intensifier** son soutien à tous les types de PME (jeunes entreprises, microentreprises et moyennes entreprises, grappes d'entreprises), en se concentrant sur les nouveaux modèles d'entreprise disposant d'un fort potentiel pour les jeunes en matière de possibilités d'emploi;

Amendement

22. reconnaît le rôle central des PME et des entreprises à capitalisation moyenne dans l'économie européenne en matière d'emploi et de croissance; **demande à** la BEI **d'intensifier** son soutien à tous les types de PME (jeunes entreprises, microentreprises et moyennes entreprises, grappes d'entreprises), en se concentrant sur les nouveaux modèles d'entreprise disposant d'un fort potentiel pour les jeunes en matière de possibilités d'emploi;

Or. el

Amendement 96

Notis Marias

Proposition de résolution

Paragraphe 23

Proposition de résolution

23. prend note du fait que le soutien apporté aux PME par la BEI a représenté environ 36,6 % de son financement en 2015, provoquant un effet de levier d'une valeur de 39,7 milliards d'euros pour le financement des PME et soutenant 5 millions d'emplois;

Amendement

23. prend note du fait que le soutien apporté aux PME par la BEI a représenté environ 36,6 % de son financement en 2015, provoquant un effet de levier d'une valeur de 39,7 milliards d'euros pour le financement des PME et soutenant 5 millions d'emplois; **souhaite que le soutien apporté aux PME soit reconduit;**

Or. el

Amendement 97
Georgi Pirinski

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution

23. prend note du fait que le soutien apporté aux PME par la BEI a représenté environ 36,6 % de son financement en 2015, provoquant un effet de levier d'une valeur de 39,7 milliards d'euros pour le financement des PME et *soutenant* 5 millions d'emplois;

Amendement

23. prend note du fait que le soutien apporté aux PME par la BEI a représenté environ 36,6 % de son financement en 2015, provoquant un effet de levier d'une valeur de 39,7 milliards d'euros pour le financement des PME et *prévoyant de soutenir* 5 millions d'emplois;

Or. en

Amendement 98
Georgi Pirinski

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution

24. salue le lancement de nouveaux instruments, tels que l'instrument de financement privé pour l'efficacité énergétique (PF4EE), l'initiative en faveur des PME et *le* programme de l'Union pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI), qui *contiennent des éléments relatifs à la durabilité et sont conformes à* la stratégie Europe 2020; *salue les* activités du FEI, et en particulier *le programme* COSME (programme pour la compétitivité des entreprises et les petites et moyennes entreprises) et *le* dispositif InnovFin, qui a profité de l'EFSI en 2015 en doublant le montant des prêts qu'il garantit;

Amendement

24. salue le lancement de nouveaux instruments, *convenus entre la BEI et la Commission*, tels que l'instrument de financement privé pour l'efficacité énergétique (PF4EE), l'initiative en faveur des PME et *les instruments financiers du* programme de l'Union pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI), qui *devraient contribuer à la réalisation des objectifs de* la stratégie Europe 2020; *prend note des* activités du FEI, et en particulier *celles concernant les instruments financiers du* COSME (programme pour la compétitivité des entreprises et les petites et moyennes entreprises) et *du* dispositif InnovFin, qui a profité de l'EFSI en 2015 en doublant le montant des prêts qu'il garantit;

Or. en

Amendement 99

Raffaele Fitto

Proposition de résolution

Paragraphe 25

Proposition de résolution

25. invite la BEI à élargir son profil de risque, notamment dans le cadre du soutien aux PME qui prennent des risques ou opèrent dans des régions **économiques qui doivent être** stabilisées; estime également que le secteur des PME et l'accès **de ces dernières** au financement est un objectif récurrent et de longue date en faveur duquel il convient d'œuvrer;

Amendement

25. invite la BEI à élargir son profil de risque, notamment dans le cadre du soutien aux PME qui prennent des risques ou opèrent dans des régions **économiquement désavantagées ou insuffisamment** stabilisées; estime également que le secteur des PME et l'accès au financement est un objectif récurrent et de longue date en faveur duquel il convient d'œuvrer;

Or. it

Amendement 100

Indrek Tarand

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 25

Proposition de résolution

25. invite la BEI à élargir son profil de risque, notamment dans le cadre du soutien aux PME qui prennent des risques ou opèrent dans des régions économiques qui doivent être stabilisées; estime également que le secteur des PME et l'accès de ces dernières au financement est un objectif récurrent et de longue date en faveur duquel il convient d'œuvrer;

Amendement

25. invite la BEI à élargir son profil de risque, notamment dans le cadre du soutien aux PME qui prennent des risques ou opèrent dans des régions économiques qui doivent être stabilisées; estime également que le secteur des PME et l'accès de ces dernières au financement est un objectif récurrent et de longue date en faveur duquel il convient d'œuvrer **et qu'il convient de continuer à renforcer**;

Or. en

Amendement 101
Marco Valli, Laura Agea

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution

26. soutient l'ensemble des mesures d'incitation en faveur de l'innovation orientée sur le marché ainsi que celles qui appuient l'ambition qu'a l'Union de devenir une économie du savoir et qui contribuent au maintien de la compétitivité de l'Union;

Amendement

26. soutient l'ensemble des mesures d'incitation en faveur de l'innovation orientée sur le marché, ***du développement social et de la protection de l'environnement, axées sur le maintien d'une croissance durable et sur le respect des ressources***, ainsi que celles qui appuient l'ambition qu'a l'Union de devenir une économie ***circulaire*** du savoir et qui contribuent au maintien de la compétitivité de l'Union;

Or. it

Amendement 102
Zigmantas Balčytis

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution

26. soutient l'ensemble des mesures d'incitation en faveur de l'innovation orientée sur le marché ainsi que celles qui appuient l'ambition qu'a l'Union de devenir une économie du savoir et qui contribuent au maintien de la compétitivité de l'Union;

Amendement

26. soutient l'ensemble des mesures d'incitation en faveur de l'innovation orientée sur le marché ainsi que celles qui appuient l'ambition qu'a l'Union de devenir une économie ***numérique et*** du savoir et qui contribuent au maintien de la compétitivité de l'Union;

Or. It

Amendement 103
Marco Valli, Laura Agea

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution

Amendement

27. *constate que la BEI finance déjà des investissements en recherche et développement réalisés par des entreprises actives dans le secteur de la sécurité en ce qui concerne les technologies civiles et à double usage; observe que, pour ce qui est des technologies à double usage, la BEI est en mesure de soutenir les investissements motivés par leur commercialisation dans le cadre d'applications civiles, ce qui, parmi les projets de ce type déjà soutenus par la BEI, peut consister en des investissements en recherche et développement dans le domaine des aéronefs et des fournitures spatiales, des systèmes radar, de la cybersécurité et de la sécurité de l'informatique en nuage, de la microélectronique et des vaccins;*

supprimé

Or. it

Amendement 104
Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution

Amendement

27. *constate* que la BEI finance *déjà* des investissements en recherche et développement réalisés par des entreprises actives dans le secteur de la sécurité en ce qui concerne les technologies civiles et à double usage; *observe que, pour ce qui est des technologies à double usage, la BEI est en mesure de soutenir les investissements motivés par leur commercialisation dans le cadre d'applications civiles, ce qui, parmi les projets de ce type déjà soutenus par la BEI, peut consister en des investissements en recherche et développement dans le*

27. *regrette* que la BEI finance des investissements en recherche et développement réalisés par des entreprises actives dans le secteur de la sécurité en ce qui concerne les technologies civiles et à double usage, *étant donné que ces investissements controversés, qui alimentent l'idée selon laquelle l'Union construirait actuellement une «Europe-forteresse», ne sont pas du ressort de la BEI;*

domaine des aéronefs et des fournitures spatiales, des systèmes radar, de la cybersécurité et de la sécurité de l'informatique en nuage, de la microélectronique et des vaccins;

Or. en

Amendement 105

Indrek Tarand

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 27

Proposition de résolution

27. constate que la BEI finance déjà des investissements en recherche et développement réalisés par des entreprises actives dans le secteur de la sécurité en ce qui concerne les technologies civiles et à double usage; **observe** que, pour ce qui est des technologies à double usage, la BEI **est en mesure de soutenir** les investissements motivés par leur commercialisation dans le cadre d'applications civiles, ce qui, parmi les projets de ce type déjà soutenus par la BEI, peut consister en des investissements en recherche et développement dans le domaine des aéronefs et des fournitures spatiales, des systèmes radar, de la cybersécurité et de la sécurité de l'informatique en nuage, de la microélectronique et des vaccins;

Amendement

27. constate que la BEI finance déjà des investissements en recherche et développement réalisés par des entreprises actives dans le secteur de la sécurité en ce qui concerne les technologies civiles et à double usage; **estime** que, pour ce qui est des technologies à double usage, la BEI **devrait soutenir en priorité** les investissements motivés par leur commercialisation dans le cadre d'applications civiles, ce qui, parmi les projets de ce type déjà soutenus par la BEI, peut consister en des investissements en recherche et développement dans le domaine des aéronefs et des fournitures spatiales, des systèmes radar, de la cybersécurité et de la sécurité de l'informatique en nuage, de la microélectronique et des vaccins;

Or. en

Amendement 106

Miroslav Poche

Proposition de résolution

Paragraphe 27 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

27 bis. constate que les prêts octroyés pour des projets innovants ont atteint en 2015 un volume record de 18,7 milliards d'euros et se félicite que la BEI accorde une plus grande importance aux investissements réalisés dans l'innovation;

Or. cs

Amendement 107

Marco Valli, Laura Agea

**Proposition de résolution
Paragraphe 28**

Proposition de résolution

Amendement

28. constate que, tout en maintenant le soutien aux technologies civiles et à double usage, la BEI pourrait renforcer son propre soutien au secteur de la sécurité de l'Union dans le cadre de son cadre juridique fixé, y compris les opérations bénéficiant de l'EFSI;

supprimé

Or. it

Amendement 108

Bart Staes

au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution
Paragraphe 28**

Proposition de résolution

Amendement

28. constate qu'en continuant à soutenir les technologies civiles et à double usage, la BEI a pu accroître son soutien au secteur européen de la sécurité, en conformité avec son cadre juridique; précise que cela englobe les

supprimé

Amendement 109

Raffaele Fitto

Proposition de résolution

Paragraphe 29

Proposition de résolution

29. invite la BEI à définir un nouveau programme d'infrastructures global fondé sur des projets d'intérêt commun efficaces, par exemple dans le domaine des transports (une Europe connectée), tout en tenant compte de la compatibilité de ces projets avec les objectifs en matière de changement climatique et avec le développement régional;

Amendement

29. invite la BEI à définir un nouveau programme d'infrastructures global fondé sur des projets d'intérêt commun efficaces, par exemple dans le domaine des transports (une Europe connectée), tout en tenant compte de la compatibilité de ces projets avec les objectifs en matière ***de politique environnementale et*** de changement climatique et avec le développement régional; ***demande instamment à la BEI d'élaborer de nouveaux instruments financiers pour la réalisation d'infrastructures et d'actions dans le cadre de stratégies macrorégionales;***

Or. it

Amendement 110

Marco Valli, Laura Agea

Proposition de résolution

Paragraphe 29

Proposition de résolution

29. invite la BEI à définir un nouveau programme d'infrastructures global fondé sur des projets d'intérêt commun efficaces, par exemple dans le domaine des transports (une Europe connectée), tout en tenant compte de la compatibilité de ces projets avec les objectifs en matière de changement climatique et avec le

Amendement

29. invite la BEI à définir un nouveau programme d'infrastructures global fondé sur des projets d'intérêt commun efficaces, par exemple dans le domaine des transports (une Europe connectée), tout en tenant compte de la compatibilité de ces projets avec les objectifs en matière ***de politique environnementale et*** de changement

développement régional;

climatique et avec le développement régional; *estime qu'il est essentiel que la population vivant à proximité des zones concernées par les projets financés participe activement à leur évaluation;*

Or. it

Amendement 111
Zigmantas Balčytis

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution

29. invite la BEI à définir un nouveau programme d'infrastructures global fondé sur des projets d'intérêt commun efficaces, par exemple dans le domaine des transports (une Europe connectée), tout en tenant compte de la compatibilité de ces projets avec les objectifs en matière de changement climatique et avec le développement régional;

Amendement

29. invite la BEI à définir un nouveau programme d'infrastructures global fondé sur des projets d'intérêt commun efficaces, par exemple dans le domaine des transports (une Europe connectée), tout en tenant compte de la compatibilité de ces projets avec les objectifs en matière de changement climatique et avec le développement régional *et en veillant au financement des projets stratégiques qui ne sont pas commercialement viables, mais qui sont cruciaux pour une région donnée de l'Union ou pour l'Union dans son ensemble;*

Or. It

Amendement 112
Georgi Pirinski

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution

29. invite la BEI à *définir un nouveau programme d'infrastructures global fondé sur des projets* d'intérêt commun efficaces, *par exemple dans le domaine des transports (une Europe connectée)*, tout

Amendement

29. invite la BEI à *continuer de soutenir des projets d'infrastructure* d'intérêt commun efficaces *dans les domaines des transports et de l'énergie à l'aide de ses propres ressources et en*

en tenant compte de la compatibilité de ces projets avec les objectifs en matière de changement climatique et avec le développement régional;

employant les instruments financiers de dette dans le cadre du mécanisme pour l'interconnexion en Europe, tout en tenant compte de la compatibilité de ces projets avec les objectifs en matière de changement climatique et avec le développement régional;

Or. en

Amendement 113

Indrek Tarand

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 29

Proposition de résolution

29. invite la BEI à définir un nouveau programme d'infrastructures global fondé sur des projets d'intérêt commun efficaces, par exemple dans le domaine des transports (une Europe connectée), ***tout en tenant compte de la compatibilité de ces projets avec les objectifs en matière de changement climatique et avec le développement régional;***

Amendement

29. invite la BEI à définir un nouveau programme d'infrastructures global fondé sur des projets d'intérêt commun efficaces ***et durables***, par exemple dans le domaine des transports (une Europe connectée), ***conformes aux objectifs de l'accord de Paris qui a été ratifié et au développement régional;***

Or. en

Amendement 114

Marco Valli, Laura Agea

Proposition de résolution

Paragraphe 29 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

29 bis. déplore la participation de la BEI à de grands projets d'infrastructure à incidence environnementale élevée, mais aussi dépourvus de valeur ajoutée économique et sociale significative pour la population locale concernée; souligne,

en outre, que ces projets n'ont qu'une faible incidence sur la création d'emplois et que le ratio coûts/avantages ne permet pas de rendre ces investissements durables; demande à la BEI de financer, sur la base d'une évaluation ex ante approfondie et d'une analyse appropriée du ratio coûts/avantages, uniquement des projets dont la réalisation n'est pas controversée sur le plan environnemental, financier et social;

Or. it

Amendement 115
Marco Valli, Laura Agea

Proposition de résolution
Paragraphe 29 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

29 ter. observe avec inquiétude la tendance à allouer de plus en plus de ressources publiques de l'Union pour soutenir des projets d'infrastructure à fortes émissions de CO₂, notamment les autoroutes; souligne également que l'évaluation de viabilité de ces projets est souvent basée sur des estimations erronées et excessivement optimistes quant aux flux de circulation et aux profits tirés des péages, entraînant ainsi des dépenses considérables non prévues de ressources publiques pour garantir les bénéfices d'entités privées, comme lors du financement du projet d'achèvement du tronçon Brescia-Bergame-Milan pour un total de 700 millions d'EUR, projet qui s'est avéré financièrement intenable et d'utilité économique et sociale douteuse; demande à la BEI d'évaluer attentivement ex ante la viabilité financière des projets financés et de s'abstenir de financer des projets qui sont en contradiction avec les objectifs à long terme de l'Union visant à progresser vers une économie sans CO₂ et

avec le principe d'additionnalité;

Or. it

Amendement 116

Barbara Kappel

Proposition de résolution

Paragraphe 30

Proposition de résolution

30. encourage la BEI à concentrer son action climatique sur la durabilité des projets transversaux dans le cadre des objectifs de la COP21 ainsi qu'à *soutenir* le développement des énergies renouvelables et l'utilisation efficace des ressources; constate que le financement en faveur des énergies renouvelables a atteint 3,4 milliards d'euros;

Amendement

30. encourage la BEI à concentrer son action climatique sur la durabilité des projets transversaux dans le cadre des objectifs de la COP21 ainsi qu'à *accélérer* le développement des énergies renouvelables *afin d'encourager leur mise sur le marché* et *de soutenir* l'utilisation efficace des ressources; constate que le financement en faveur des énergies renouvelables a atteint 3,4 milliards d'euros;

Or. de

Amendement 117

Indrek Tarand

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 30 bis (nouveau)

Proposition de résolution

30 bis. demande à la BEI d'intégrer les objectifs de la COP21 consacrés dans l'accord de Paris dans son portefeuille complet d'activités futures et de rendre dûment compte de l'application de la stratégie sur le climat et de la conformité des divers plans d'action avec les objectifs de la COP21;

Amendement

Or. en

Amendement 118

Indrek Tarand

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 30 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

30 ter. demande à la BEI de cesser d'investir davantage dans les combustibles fossiles et dans la partie correspondante de l'industrie automobile et d'investir dans des projets qui contribuent véritablement à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation, afin de donner suite à l'accord de Paris;

Or. en

Amendement 119

Indrek Tarand

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 30 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

30 quater. signale l'accroissement des financements par la BEI de projets axés sur les combustibles fossiles, qui a atteint le montant de 2,5 milliards d'euros en 2015, par rapport à 2,4 milliards d'euros en 2014 et 2 milliards d'euros en 2013; invite la BEI à répondre aux appels du Parlement européen visant à la suppression progressive de son portefeuille des prêts destinés aux combustibles fossiles à compter de 2017, dans le cadre de l'accord de Paris;

Or. en

Amendement 120

Bart Staes

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 30 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

30 quinquies. invite la BEI à réévaluer l'attention particulière qu'elle accorde aux projets d'infrastructures gazières, notamment alors que la demande de gaz est en baisse en Europe et que de nouveaux plans à grande échelle de construction de nouvelles canalisations et de nouveaux terminaux de gaz naturel liquéfié (GNL) émergent; exprime sa préoccupation quant au fait que les investissements de la BEI dans les infrastructures gazières pourraient conduire à des investissements dans des actifs délaissés;

Or. en

Amendement 121

Indrek Tarand

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 30 sexies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

30 sexies. demande à la BEI de renforcer sa norme d'émission en 2017 en la réduisant à 350 g de CO₂/kWh;

Or. en

Amendement 122

Marco Valli, Laura Agea

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution

31. estime qu'il est nécessaire de poursuivre le développement d'un marché consacré aux projets verts et durables au moyen, notamment, d'un marché des obligations vertes;

Amendement

31. estime qu'il est nécessaire de poursuivre le développement d'un marché consacré aux projets verts et durables ***en favorisant avant tout la création d'une économie circulaire et*** au moyen, notamment, d'un marché des obligations vertes;

Or. it

Amendement 123
Marco Valli, Laura Agea

Proposition de résolution
Paragraphe 32

Proposition de résolution

32. constate l'augmentation du mandat extérieur, dont la valeur est passée de 10 à 27 milliards d'euros, avec un montant facultatif supplémentaire de 3 milliards d'euros; rappelle la nécessité de maintenir constamment la cohérence de ce mandat avec les objectifs de la politique extérieure de l'Union; réitère la demande adressée par le Parlement à la Cour des comptes européenne portant sur la préparation d'un rapport spécial sur l'alignement des opérations de prêt extérieures de la BEI avec les politiques de l'Union ainsi que sur les performances de ces opérations;

Amendement

32. constate l'augmentation du mandat extérieur, dont la valeur est passée de 10 à 27 milliards d'euros, avec un montant facultatif supplémentaire de 3 milliards d'euros; rappelle la nécessité de maintenir constamment la cohérence de ce mandat avec les objectifs de la politique extérieure de l'Union, ***notamment en ce qui concerne le respect des droits civiques dans les pays bénéficiaires de financements***; réitère la demande adressée par le Parlement à la Cour des comptes européenne portant sur la préparation d'un rapport spécial sur l'alignement des opérations de prêt extérieures de la BEI avec les politiques de l'Union ainsi que sur les performances de ces opérations;

Or. it

Amendement 124
Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution

33. salue la capacité d'adaptation rapide de la BEI aux enjeux internationaux; *invite* la BEI à *continuer* de soutenir les politiques extérieures de l'Union et ses mesures d'urgence *liées au défi mondial qu'est la migration en intégrant la dimension du développement et en promouvant la résilience économique*;

Amendement

33. salue la capacité d'adaptation rapide de la BEI aux enjeux internationaux, *mais demande cependant* à la BEI *de cesser* de soutenir les politiques extérieures de l'Union et ses mesures d'urgence, *sauf si la BEI confirme qu'elle agit dans le strict respect des obligations du traité sur l'Union européenne, y compris de l'article 21 sur les principes de l'action extérieure de l'Union, et si elle veille également à la conformité de ses politiques et opérations avec le cadre stratégique et le plan d'action de l'Union en faveur des droits de l'homme et avec la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne*;

Or. en

Amendement 125
Barbara Kappel

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution

33. salue la capacité d'adaptation rapide de la BEI aux enjeux internationaux; invite la BEI à continuer de soutenir les politiques extérieures de l'Union et ses mesures d'urgence liées au défi mondial qu'est la migration *en intégrant la dimension du développement et en promouvant la résilience économique*;

Amendement

33. salue la capacité d'adaptation rapide de la BEI aux enjeux internationaux; invite la BEI à continuer de soutenir les politiques extérieures de l'Union et ses mesures d'urgence liées au défi mondial qu'est la migration, *en investissant dans des projets qui génèrent de la croissance économique et de l'emploi dans les pays tiers particulièrement touchés par les mouvements migratoires*;

Or. de

Amendement 126

Notis Marias

Proposition de résolution

Paragraphe 33

Proposition de résolution

33. *salue la capacité d'adaptation* rapide de la BEI aux enjeux internationaux; invite la BEI à *continuer de* soutenir les *politiques extérieures de l'Union et ses* mesures d'urgence liées au défi mondial qu'est la migration en intégrant la dimension du développement et en promouvant la résilience économique;

Amendement

33. *insiste sur la nécessité d'une adaptation* rapide de la BEI aux enjeux internationaux; invite la BEI à soutenir *directement* les mesures d'urgence liées au défi mondial qu'est la migration en intégrant la dimension du développement et en promouvant la résilience économique;

Or. el

Amendement 127

Marco Valli, Laura Agea

Proposition de résolution

Paragraphe 33 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

33 bis. exprime son inquiétude face aux incidences sociales et environnementales de plusieurs projets d'infrastructure en Afrique financés par la BEI et liés aux paradis fiscaux, à savoir la mine de cuivre/cobalt de Tenke-Fungurume en République démocratique du Congo, le gazoduc de l'Afrique de l'Ouest entre le Nigeria et le Ghana et le projet de la mine de cuivre de Mopani en Zambie;

Or. it

Amendement 128

Marco Valli, Laura Agea

Proposition de résolution
Paragraphe 33 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

33 ter. souligne avec inquiétude que la Turquie est le principal bénéficiaire des financements destinés aux pays non européens de la BEI, qui représente à son tour le principal bailleur de fonds étranger dans ce pays, avec environ 3,5 % des prêts totaux accordés par la BEI en 2015; insiste sur la nécessité de subordonner les financements de la BEI au respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, de la démocratie et de l'état de droit par les pays bénéficiaires;

Or. it

Amendement 129
Marco Valli, Laura Agea

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution

Amendement

34. constate que l'EFSI a pour objectif de **collecter**, par l'intermédiaire de la BEI, un total de 315 milliards d'euros d'investissements supplémentaires et de nouveaux projets dans l'économie réelle d'ici 2018; observe que 97 projets d'infrastructure et d'innovation ainsi que 192 accords de financement des PME ont été approuvés, ce qui représente au total 115,7 milliards d'euros d'investissements prévus;

34. constate que l'EFSI a pour objectif de **fournir**, par l'intermédiaire de la BEI, un total de 315 milliards d'euros d'investissements supplémentaires et de nouveaux projets dans l'économie réelle d'ici 2018; observe que 97 projets d'infrastructure et d'innovation ainsi que 192 accords de financement des PME ont été approuvés, ce qui représente au total 115,7 milliards d'euros d'investissements prévus; **déplore l'absence presque totale d'informations et de données statistiques ventilées sur les 97 projets financés jusqu'à présent, notamment en ce qui concerne les effets attendus, les bénéficiaires et l'additionnalité de chacun des projets; demande à la BEI de publier toutes les informations et les résultats des analyses**

Amendement 130
Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution

34. constate que l'EFSI a pour objectif de collecter, par l'intermédiaire de la BEI, un total de 315 milliards d'euros d'investissements supplémentaires et de nouveaux projets dans l'économie réelle d'ici 2018; observe que 97 projets d'infrastructure et d'innovation ainsi que 192 accords de financement des PME ont été approuvés, ce qui représente au total 115,7 milliards d'euros d'investissements prévus;

Amendement

34. constate que l'EFSI a pour objectif de collecter, par l'intermédiaire de la BEI, un total de 315 milliards d'euros d'investissements supplémentaires et de nouveaux projets dans l'économie réelle d'ici 2018; observe que 97 projets d'infrastructure et d'innovation ainsi que 192 accords de financement des PME ont été approuvés, ce qui représente au total 115,7 milliards d'euros d'investissements prévus; ***avertit cependant la BEI qu'étant donné l'ampleur de ces nouveaux investissements, en particulier dans les PPP et la titrisation, elle devrait se prémunir contre le risque accru de socialisation des pertes et de privatisation des profits;***

Amendement 131
Marco Valli, Laura Agea

Proposition de résolution
Paragraphe 35

Proposition de résolution

35. reconnaît que la mise en œuvre de l'EFSI a rapidement modifié le profil et le modèle économique de la BEI en matière de processus et de suivi des signatures et

Amendement

35. reconnaît que la mise en œuvre de l'EFSI a rapidement modifié le profil et le modèle économique de la BEI en matière de processus et de suivi des signatures et

des contrats;

des contrats; *juge approprié que les systèmes de contrôle actuellement prévus pour les projets financés par la BEI soient au moins garantis;*

Or. it

Amendement 132

Marco Valli, Laura Agea

Proposition de résolution

Paragraphe 36

Proposition de résolution

36. constate qu'afin d'exploiter pleinement la capacité de prise de risques supplémentaires, le Groupe BEI élabore actuellement plusieurs nouveaux produits qui permettront de prendre davantage de risques (par exemple, la dette subordonnée, les participations acquises, le partage du risque avec les banques) et a revu sa politique en matière de risque de crédit et d'admissibilité afin d'accroître la flexibilité; note que la BEI, avec l'appui de l'EFSI, accroît son soutien à des entreprises innovantes ou à des projets d'infrastructure; observe que la BEI peut appuyer un grand nombre de ces projets risqués;

Amendement

36. constate qu'afin d'exploiter pleinement la capacité de prise de risques supplémentaires, le Groupe BEI élabore actuellement plusieurs nouveaux produits qui permettront de prendre davantage de risques (par exemple, la dette subordonnée, les participations acquises, le partage du risque avec les banques) et a revu sa politique en matière de risque de crédit et d'admissibilité afin d'accroître la flexibilité; note que la BEI, avec l'appui de l'EFSI, accroît son soutien à des entreprises innovantes ou à des projets d'infrastructure; observe que la BEI peut appuyer un grand nombre de ces projets risqués *sans déroger aux principes de bonne gestion;*

Or. it

Amendement 133

Raffaele Fitto

Proposition de résolution

Paragraphe 36

Proposition de résolution

36. constate qu'afin d'exploiter pleinement la capacité de prise de risques

Amendement

36. constate qu'afin d'exploiter pleinement la capacité de prise de risques

supplémentaires, le Groupe BEI élabore actuellement plusieurs nouveaux produits qui permettront de prendre davantage de risques (par exemple, la dette subordonnée, les participations acquises, le partage du risque avec les banques) et a revu sa politique en matière de risque de crédit et d'admissibilité afin d'accroître la flexibilité; note que la BEI, avec l'appui de l'EFSI, accroît son soutien à des entreprises innovantes ou à des projets d'infrastructure; *observe* que la BEI *peut appuyer* un grand nombre de ces projets risqués;

supplémentaires, le Groupe BEI élabore actuellement plusieurs nouveaux produits qui permettront de prendre davantage de risques (par exemple, la dette subordonnée, les participations acquises, le partage du risque avec les banques) et a revu sa politique en matière de risque de crédit et d'admissibilité afin d'accroître la flexibilité; note que la BEI, avec l'appui de l'EFSI, accroît son soutien à des entreprises innovantes ou à des projets d'infrastructure; *souhaite* que la BEI *appuie* un grand nombre de ces projets risqués;

Or. it

Amendement 134
Andrey Novakov

Proposition de résolution
Paragraphe 37 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

37 bis. reconnaît que l'EFSI est un instrument fondé sur le marché; rappelle, cependant, que tous les États membres doivent développer une capacité suffisante pour l'utiliser;

Or. en

Amendement 135
Barbara Kappel

Proposition de résolution
Paragraphe 38

Proposition de résolution

Amendement

38. souligne qu'il conviendrait d'envisager *la* couverture géographique *la plus* étendue *possible* dans la mise en œuvre de la réserve de l'EFSI au profit des

38. souligne qu'il conviendrait d'envisager *une* couverture géographique étendue dans la mise en œuvre de la réserve de l'EFSI au profit des objectifs de

objectifs de cohésion et de durabilité; demande à la BEI de corriger les déséquilibres géographiques actuels ainsi que la concentration sectorielle du portefeuille de l'EFISI, à savoir dans le cadre des volets «Infrastructures et innovation» et «PME», en améliorant ses activités de conseil en matière de développement de projets dans les États membres ainsi que son assistance technique via la plateforme européenne de conseil en investissement (EIAH), en envisageant l'augmentation du nombre de secteurs pouvant bénéficier de financements de l'EFISI ou en adaptant mieux le type et la taille des projets aux besoins du marché dans les États membres;

cohésion et de durabilité; demande à la BEI de corriger les déséquilibres géographiques actuels ainsi que la concentration sectorielle du portefeuille de l'EFISI, à savoir dans le cadre des volets «Infrastructures et innovation» et «PME», en améliorant ses activités de conseil en matière de développement de projets dans les États membres ainsi que son assistance technique via la plateforme européenne de conseil en investissement (EIAH), en envisageant l'augmentation du nombre de secteurs pouvant bénéficier de financements de l'EFISI ou en adaptant mieux le type et la taille des projets aux besoins du marché dans les États membres;

Or. de

Amendement 136

Notis Marias

Proposition de résolution

Paragraphe 38

Proposition de résolution

38. souligne qu'il conviendrait d'envisager la couverture géographique la plus étendue possible dans la mise en œuvre de la réserve de l'EFISI au profit des objectifs de cohésion et de durabilité; demande à la BEI de corriger les déséquilibres géographiques actuels ainsi que la concentration sectorielle du portefeuille de l'EFISI, à savoir dans le cadre des volets «Infrastructures et innovation» et «PME», en améliorant ses activités de conseil en matière de développement de projets dans les États membres ainsi que son assistance technique via la plateforme européenne de conseil en investissement (EIAH), en envisageant l'augmentation du nombre de secteurs pouvant bénéficier de financements de l'EFISI ou en adaptant

Amendement

38. souligne qu'il conviendrait d'envisager la couverture géographique la plus étendue possible dans la mise en œuvre de la réserve de l'EFISI au profit des objectifs de cohésion et de durabilité; demande à la BEI de corriger les déséquilibres géographiques actuels **observés au sein de l'Union** ainsi que la concentration sectorielle du portefeuille de l'EFISI, à savoir dans le cadre des volets «Infrastructures et innovation» et «PME», en améliorant ses activités de conseil en matière de développement de projets dans les États membres ainsi que son assistance technique via la plateforme européenne de conseil en investissement (EIAH), en envisageant l'augmentation du nombre de secteurs pouvant bénéficier de financements de l'EFISI ou en adaptant

mieux le type et la taille des projets aux besoins du marché dans les États membres;

mieux le type et la taille des projets aux besoins du marché dans les États membres;

Or. el

Amendement 137

Petri Sarvamaa

Proposition de résolution

Paragraphe 38

Proposition de résolution

38. **souligne** qu'il conviendrait d'envisager la couverture géographique la plus étendue possible dans la mise en œuvre de la réserve de l'EFPI **au profit des objectifs de cohésion et de durabilité**; **demande à la BEI de** corriger les déséquilibres géographiques actuels ainsi que la concentration sectorielle du portefeuille de l'EFPI, à savoir dans le cadre des volets «Infrastructures et innovation» et «PME», en améliorant ses activités de conseil en matière de développement de projets dans les États membres ainsi que son assistance technique via la plateforme européenne de conseil en investissement (EIAH), en envisageant l'augmentation du nombre de secteurs pouvant bénéficier de financements de l'EFPI ou en adaptant mieux le type et la taille des projets aux besoins du marché dans les États membres;

Amendement

38. **observe** qu'il conviendrait d'envisager la couverture géographique la plus étendue possible dans la mise en œuvre de la réserve de l'EFPI; **invite** la BEI **à** corriger les déséquilibres géographiques actuels ainsi que la concentration sectorielle du portefeuille de l'EFPI, à savoir dans le cadre des volets «Infrastructures et innovation» et «PME», en améliorant ses activités de conseil en matière de développement de projets dans les États membres ainsi que son assistance technique via la plateforme européenne de conseil en investissement (EIAH), en envisageant l'augmentation du nombre de secteurs pouvant bénéficier de financements de l'EFPI ou en adaptant mieux le type et la taille des projets aux besoins du marché dans les États membres;

Or. en

Amendement 138

Barbara Kappel

Proposition de résolution

Paragraphe 39

Proposition de résolution

39. invite la BEI à prêter attention, ***durant le processus de sélection***, à l'additionnalité réelle et aux nouvelles dynamiques ***parallèlement à l'ampleur de l'effet multiplicateur***, qui ***peut varier*** en fonction des projets, notamment dans les domaines où la BEI ou le FEI n'opéraient pas auparavant, en cas de défaillance du marché ou dans des situations d'insuffisance des investissements;

Amendement

39. invite la BEI à prêter attention à l'additionnalité réelle et aux nouvelles dynamiques qui ***peuvent varier*** en fonction des projets, notamment dans les domaines où la BEI ou le FEI n'opéraient pas auparavant, en cas de défaillance du marché ou dans des situations d'insuffisance des investissements;

Or. de

Amendement 139

Marco Valli, Laura Agea

**Proposition de résolution
Paragraphe 41**

Proposition de résolution

41. invite la BEI à prêter une attention particulière au principe d'additionnalité et à fournir des informations qualitatives pertinentes en matière de gestion dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs établis pour l'EFPI, afin de mettre en évidence leur additionnalité et leur impact réels en les comparant à des points de référence, mais également en vue de l'extension de l'EFPI au-delà de l'année 2017;

Amendement

41. invite la BEI à prêter une attention particulière au principe d'additionnalité et à fournir des informations qualitatives ***complètes et*** pertinentes en matière de gestion dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs établis pour l'EFPI, afin de mettre en évidence leur additionnalité et leur impact réels en les comparant à des points de référence, mais également en vue de l'extension de l'EFPI au-delà de l'année 2017;

Or. it

Amendement 140

Marco Valli, Laura Agea

**Proposition de résolution
Paragraphe 41 bis (nouveau)**

41 bis. déplore le fait que la liste des projets sélectionnés par l'intermédiaire de l'EFSI comprenne des projets d'installations d'infrastructures à incidence environnementale élevée et dont l'additionnalité est douteuse, comme des bioraffineries, des usines sidérurgiques, des installations de regazéification et de stockage de gaz et des autoroutes; regrette que dans de nombreux cas, la BEI n'a pas donné suite aux rapports des autorités locales, des collectivités concernées et de la société civile au sujet des violations des normes environnementales et sociales de la part des bénéficiaires et des projets financés, niant ainsi toute responsabilité concernant les vérifications nécessaires; demande à la BEI de suspendre les aides financières en cas de soupçons d'infractions environnementales et de préjudice à la société ou aux collectivités locales, compte tenu du principe de précaution;

Or. it

Amendement 141

Notis Marias

Proposition de résolution

Paragraphe 43

Proposition de résolution

43. constate que l'EFSI, par le biais du volet «PME», **est un outil important pour apporter un** financement supplémentaire aux PME, soit jusqu'à 75 milliards d'euros du montant total des investissements catalysés par l'EFSI sur une période de trois ans, au même titre que les capacités de prêt de la BEI et du FEI;

Amendement

43. constate que l'EFSI, par le biais du volet «PME», **devrait contribuer plus activement à l'apport d'un** financement supplémentaire aux PME, soit jusqu'à 75 milliards d'euros du montant total des investissements catalysés par l'EFSI sur une période de trois ans, au même titre que les capacités de prêt de la BEI et du FEI;

Amendement 142

Indrek Tarand

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 43 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

43 bis. invite la BEI à saisir l'opportunité offerte par l'EFSI d'accroître le financement accordé aux projets liés aux énergies renouvelables décentralisées et hors réseau, à plus petite échelle, concernant des citoyens et des communautés qui rencontrent des difficultés pour obtenir des fonds d'autres sources;

Or. en

Amendement 143

Notis Marias

Proposition de résolution

Paragraphe 45

Proposition de résolution

Amendement

45. insiste, dans une optique de responsabilité, sur la nécessité, pour le comité d'investissement, d'évaluer régulièrement les investissements fondés sur les résultats au moyen du tableau de bord d'indicateurs afin d'identifier les projets bien ciblés du point de vue de leur contribution à la croissance et à l'emploi et d'obtenir un aperçu objectif de leur additionnalité, de leur valeur ajoutée et de leur cohérence avec les politiques de l'Union ou d'autres opérations classiques de la BEI;

45. insiste, dans une optique de responsabilité, sur la nécessité, pour le comité d'investissement, d'évaluer régulièrement les investissements fondés sur les résultats au moyen du tableau de bord d'indicateurs afin d'identifier les projets bien ciblés du point de vue de leur contribution à la croissance et à l'emploi, ***notamment dans les États membres de l'Union confrontés à un chômage de masse comme, en particulier, l'Espagne, la Grèce, l'Italie et le Portugal,*** et d'obtenir un aperçu objectif de leur additionnalité, de leur valeur ajoutée et de

leur cohérence avec les politiques de l'Union ou d'autres opérations classiques de la BEI;

Or. el

Amendement 144
Georgi Pirinski

Proposition de résolution
Paragraphe 45

Proposition de résolution

45. insiste, dans une optique de responsabilité, sur la nécessité, pour le comité d'investissement, d'évaluer régulièrement les investissements fondés sur les résultats au moyen du tableau de bord d'indicateurs afin d'identifier les projets bien ciblés du point de vue de leur contribution à la croissance et à l'emploi et d'obtenir un aperçu objectif de leur additionnalité, de leur valeur ajoutée et de leur cohérence avec les politiques de l'Union ou d'autres opérations classiques de la BEI;

Amendement

45. insiste, dans une optique de responsabilité, sur la nécessité, pour le comité d'investissement, d'évaluer régulièrement les investissements fondés sur les résultats au moyen du tableau de bord d'indicateurs afin d'identifier les projets bien ciblés du point de vue de leur contribution à la croissance et à l'emploi et d'obtenir un aperçu objectif de leur additionnalité, de leur valeur ajoutée et de leur cohérence avec les politiques de l'Union ou d'autres opérations classiques de la BEI; ***invite la BEI à divulguer les informations relatives aux résultats obtenus par les projets bénéficiant de la garantie EFSI lorsqu'ils ont été évalués au moyen du tableau de bord d'indicateurs de l'EFIS;***

Or. en

Amendement 145
Georgi Pirinski

Proposition de résolution
Paragraphe 46

Proposition de résolution

46. constate qu'à l'avenir, la BEI demeure ouverte aux discussions avec les

Amendement

46. constate qu'à l'avenir, la BEI demeure ouverte aux discussions avec les

services du Parlement au sujet d'arrangements supplémentaires qui pourraient être envisagés afin de concevoir une approche plus structurée et moins fragmentée du dialogue entre le Parlement et la BEI; *précise* que la BEI et le Parlement *œuvrent actuellement en faveur d'une conclusion rapide de* l'accord formel portant sur l'EFSI et établissant des dispositions relatives à tout échange d'informations au titre dudit accord, y compris le rapport annuel sur l'EFSI à transmettre au Conseil et au Parlement;

services du Parlement au sujet d'arrangements supplémentaires qui pourraient être envisagés afin de concevoir une approche plus structurée et moins fragmentée du dialogue entre le Parlement et la BEI; *est préoccupé par le fait* que la BEI et le Parlement *n'aient pas encore conclu* l'accord formel portant sur l'EFSI et établissant des dispositions relatives à tout échange d'informations au titre dudit accord, y compris le rapport annuel sur l'EFSI à transmettre au Conseil et au Parlement, *ainsi que l'exige le règlement (UE) n° 1017/2015; recommande que cet accord couvre toutes les activités de la BEI liées à l'utilisation du budget de l'Union, ainsi que les informations concernant l'application des recommandations formulées par le Parlement dans sa résolution sur la BEI et les raisons pour lesquelles les recommandations n'ont pas été suivies;*

Or. en

Amendement 146

Indrek Tarand

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Sous-titre 9

Proposition de résolution

Renforcement de la transparence, de la responsabilité et du contrôle interne de la BEI, condition préalable à l'amélioration de la gouvernance d'entreprise

Amendement

Renforcement de la transparence, de la responsabilité, *de l'intégrité* et du contrôle interne de la BEI, condition préalable à l'amélioration de la gouvernance d'entreprise

Or. en

Amendement 147

Marco Valli, Laura Agea

Proposition de résolution
Paragraphe 47

Proposition de résolution

47. estime que le renforcement du rôle économique de la BEI, l'augmentation de sa capacité d'investissement et l'utilisation du budget de l'Union pour garantir les opérations de la BEI doivent aller de pair avec une plus grande transparence et une responsabilité renforcée afin d'assurer un réel contrôle public de ses activités, de la sélection des projets et de ses priorités en matière de financement;

Amendement

47. estime que le renforcement du rôle économique de la BEI, l'augmentation de sa capacité d'investissement et l'utilisation du budget de l'Union pour garantir les opérations de la BEI doivent aller de pair avec une plus grande transparence et une responsabilité renforcée afin d'assurer un réel contrôle public de ses activités, de la sélection des projets et de ses priorités en matière de financement; ***est d'avis qu'il est indispensable, à cet égard, que la BEI garantisse la transparence des données relatives à chaque projet, comme le prévoit le règlement EFSI;***

Or. it

Amendement 148
Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 47 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

47 bis. recommande les éléments suivants pour réduire la probabilité des conflits d'intérêts et renforcer la transparence dans ses opérations clés: 1) que les vice-présidents de la BEI ne soient plus responsables de projets provenant de leur pays d'origine; 2) que la BEI développe de manière urgente une politique d'exclusion plus efficace (elle exclut actuellement trois entités alors qu'elle accorde plus de prêts que la Banque mondiale qui a exclu 820 entités); 3) que tous les membres du conseil d'administration fassent des déclarations d'intérêts, en particulier au vu de la multitude d'intérêts du secteur privé de certains membres (ces déclarations

servent autant pour leur protection que pour les intérêts des citoyens de l'Union); 4) que la BEI rejoigne le registre de transparence de l'Union et demande l'enregistrement des lobbyistes pour les réunions avec le président et les vice-présidents, et que ces registres soient publiés; 5) que la BEI exige la publication des informations sur les propriétaires effectifs pour tous les soumissionnaires de toute procédure d'appel d'offres concernant les projets financés par la BEI; 6) que la BEI suive les invitations de la Commission européenne à soutenir le programme de lutte contre l'évasion fiscale;

Or. en

Amendement 149
Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 48

Proposition de résolution

48. invite la BEI à mettre régulièrement à jour sa cartographie des risques liés aux activités et à adapter sa culture du risque eu égard à son récent modèle économique, ainsi qu'à accroître le volume de son portefeuille lié à la mise en œuvre de nouveaux instruments avec l'EFSI et divers mécanismes, plateformes d'investissements et instruments de partage des risques; salue en ce sens l'application du cadre prudentiel de référence de la propension au risque de la BEI visant à renforcer le suivi des risques ainsi que la surveillance de l'origine, de l'appropriation et de la gestion de ces risques; rappelle qu'il est nécessaire d'élaborer un cadre de contrôle unique et homogène;

Amendement

48. invite la BEI à mettre régulièrement à jour sa cartographie des risques liés aux activités et à adapter sa culture du risque eu égard à son récent modèle économique, ainsi qu'à accroître le volume de son portefeuille lié à la mise en œuvre de nouveaux instruments avec l'EFSI et divers mécanismes, plateformes d'investissements et instruments de partage des risques; ***invite également la BEI, dans ce contexte, à inclure des dimensions non financières de cartographie des risques telles que la valeur ajoutée sociale ou environnementale;*** salue en ce sens l'application du cadre prudentiel de référence de la propension au risque de la BEI visant à renforcer le suivi des risques ainsi que la surveillance de l'origine, de l'appropriation et de la gestion de ces risques; rappelle qu'il est nécessaire

d'élaborer un cadre de contrôle unique et homogène;

Or. en

Amendement 150

Marco Valli, Laura Agea

Proposition de résolution

Paragraphe 49 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

49 bis. réitère son appel à la BEI de renforcer de façon significative sa politique à l'égard des territoires non coopératifs, conformément aux recommandations précédemment formulées par le Parlement; insiste en particulier sur la nécessité de subordonner l'octroi de prêts directs et indirects à la publication de données fiscales et comptables pays par pays et à la communication des données sur la propriété effective par les bénéficiaires et les intermédiaires financiers participant aux opérations de financement; insiste sur la nécessité que la BEI se dote d'une liste publique rigoureuse des critères de sélection des intermédiaires financiers afin de renforcer l'engagement de l'Union dans la lutte contre les pratiques fiscales abusives et de prévenir de façon plus efficace les risques de corruption et d'infiltration par la criminalité organisée qui ont concerné de nombreux projets de la BEI;

Or. it

Amendement 151

Marco Valli, Laura Agea

Proposition de résolution

Paragraphe 49 ter (nouveau)

49 ter. salue la récente signature du protocole d'accord entre la BEI et l'autorité italienne chargée de la lutte contre la corruption (ANAC) visant à renforcer la lutte contre la corruption par l'échange d'informations et l'assistance technique et opérationnelle réciproque; demande instamment à la BEI de rendre cet accord opérationnel dans les meilleurs délais afin d'améliorer l'évaluation ex ante des projets sélectionnés au regard des risques de corruption et d'infiltration par la criminalité organisée et donc d'éviter que les projets financés par la BEI soient concernés par des phénomènes de corruption, comme c'est le cas du «Passante di Mestre»;

Or. it

**Amendement 152
Georgi Pirinski**

**Proposition de résolution
Paragraphe 50**

50. se félicite du fait que la politique de transparence de la BEI repose sur le principe de divulgation et que chacun peut accéder aux documents et aux informations de la BEI; **précise que** la BEI **ne s'arrête pas** là mais, au contraire, **cherche** constamment à s'améliorer et à placer la barre plus haut;

50. se félicite du fait que la politique de transparence de la BEI repose sur le principe de divulgation et que chacun peut accéder aux documents et aux informations de la BEI; **rappelle sa recommandation de publier sur le site web de la BEI des documents non confidentiels tels que les plans d'activité des années précédentes, les accords interinstitutionnels et les mémorandums d'accord ainsi que les invitations adressées à la BEI à ne pas s'arrêter** là, mais, au contraire, **à continuer de chercher** constamment à s'améliorer et à placer la barre plus haut;

Or. en

Amendement 153

Notis Marias

Proposition de résolution

Paragraphe 50

Proposition de résolution

50. *se félicite* du fait que la politique de transparence de la BEI repose sur le principe de divulgation et que chacun peut accéder aux documents et aux informations de la BEI; précise que la BEI *ne s'arrête pas* là mais, au contraire, *cherche* constamment à s'améliorer et à placer la barre plus haut;

Amendement

50. *prend acte* du fait que la politique de transparence de la BEI repose sur le principe de divulgation et que chacun peut accéder aux documents et aux informations de la BEI; précise, *toutefois*, que la BEI *ne doit pas s'arrêter* là mais *doit*, au contraire, constamment *chercher* à s'améliorer et à placer la barre plus haut;

Or. el

Amendement 154

Marco Valli, Laura Agea

Proposition de résolution

Paragraphe 51

Proposition de résolution

51. salue le rapport sur la mise en œuvre de la politique de transparence du Groupe BEI en 2015 ainsi que la révision prochaine de sa politique de signalement;

Amendement

51. salue le rapport sur la mise en œuvre de la politique de transparence du Groupe BEI en 2015 ainsi que la révision prochaine de sa politique de signalement; *estime que la BEI doit placer la barre le plus haut possible en matière de transparence et de protection des lanceurs d'alerte, même si elle doit aller au-delà des dispositions actuelles;*

Or. it

Amendement 155

Bart Staes

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 51

Proposition de résolution

51. salue le rapport sur la mise en œuvre de la politique de transparence du Groupe BEI en 2015 ainsi que la révision prochaine de sa politique de signalement;

Amendement

51. salue le rapport sur la mise en œuvre de la politique de transparence du Groupe BEI en 2015 ainsi que la révision prochaine de sa politique de signalement, y **compris la disposition relative aux lanceurs d'alerte externes**;

Or. en

Amendement 156
Marco Valli, Laura Agea

Proposition de résolution
Paragraphe 52

Proposition de résolution

52. rappelle que la transparence lors de la mise en œuvre des politiques de l'Union conduit non seulement au renforcement de la responsabilité et de la crédibilité institutionnelles générales de la BEI, grâce à une synthèse claire du type d'intermédiaires financiers et de bénéficiaires finaux, mais qu'elle contribue également à l'amélioration de l'efficacité et de la viabilité des projets financés, parallèlement à l'intégration à son portefeuille de prêts d'une approche de tolérance zéro à l'égard de la fraude et de la corruption;

Amendement

52. rappelle que la transparence lors de la mise en œuvre des politiques de l'Union conduit non seulement au renforcement de la responsabilité et de la crédibilité institutionnelles générales de la BEI, grâce à une synthèse claire du type d'intermédiaires financiers et de bénéficiaires finaux, mais qu'elle contribue également à l'amélioration de l'efficacité et de la viabilité des projets financés, parallèlement à l'intégration à son portefeuille de prêts d'une approche de tolérance zéro à l'égard de la fraude et de la corruption; **demande à la BEI de s'aligner sur le nouveau système d'alerte rapide et d'exclusion prévu par la Commission européenne**;

Or. it

Amendement 157
Marco Valli, Laura Agea

Proposition de résolution
Paragraphe 52 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

52 bis. constate avec inquiétude que malgré des financements trois fois plus importants que ceux de la Banque mondiale, la BEI a interdit seulement trois entités, contre 820 pour la Banque mondiale; demande à la BEI, en vue de remédier à cette situation, de rejoindre le réseau des autres banques publiques en matière d'interdiction, lequel comprend la Banque mondiale et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD);

Or. it

Amendement 158
Indrek Tarand
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 52 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

52 bis. invite la BEI à divulguer les résultats de sa propre enquête sur les dix-sept prêts d'une valeur totale supérieure à quatre milliards d'euros, qui ont été accordés au groupe Volkswagen entre 2005 et 2015 et qui, pour douze d'entre eux, avaient pour objet l'efficacité des carburants et la réduction des émissions et, pour cinq d'entre eux, relevaient de l'action de la BEI pour le climat;

Or. en

Amendement 159
Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 53

Proposition de résolution

53. appelle une nouvelle fois à augmenter la transparence des opérations de la BEI lorsque celle-ci œuvre avec des intermédiaires financiers et des bénéficiaires afin d'éviter les contreparties ayant des antécédents négatifs, les contreparties figurant sur une liste noire et les contreparties pouvant avoir des liens avec des juridictions non coopératives (JNC), avec des activités offshore ou avec la criminalité organisée; estime qu'utiliser des critères pour la sélection des intermédiaires financiers et mettre à jour les informations sur la propriété bénéficiaire de la société, y compris pour les fiducies, les fondations et les paradis fiscaux, sont de bonnes pratiques qu'il convient de suivre en permanence; invite la BEI à renforcer davantage ses conditions contractuelles en y intégrant une clause sur la bonne gouvernance ou une référence à celle-ci afin d'atténuer les risques liés à l'intégrité et à la réputation;

Amendement

53. appelle une nouvelle fois à augmenter la transparence des opérations de la BEI lorsque celle-ci œuvre avec des intermédiaires financiers et des bénéficiaires afin d'éviter les contreparties ayant des antécédents négatifs, les contreparties figurant sur une liste noire et les contreparties pouvant avoir des liens avec des juridictions non coopératives (JNC), avec des activités offshore ou avec la criminalité organisée; estime qu'utiliser des critères pour la sélection des intermédiaires financiers et mettre à jour les informations sur la propriété bénéficiaire de la société, y compris pour les fiducies, les fondations et les paradis fiscaux, sont de bonnes pratiques qu'il convient de suivre en permanence; ***indique également que, disposant d'informations à jour sur la propriété bénéficiaire, la BEI devrait rendre publics les propriétaires effectifs de ses clients dans le cadre de la directive antiblanchiment***; invite la BEI à renforcer davantage ses conditions contractuelles en y intégrant une clause sur la bonne gouvernance ou une référence à celle-ci afin d'atténuer les risques liés à l'intégrité et à la réputation; ***demande un moratoire sur le soutien aux fonds d'investissement (fonds privés)***;

Or. en

Amendement 160
Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 53 – point a) (nouveau)

a) **suggère que, comme le fait la Société financière internationale (IFC) du groupe de la Banque mondiale, la BEI devrait commencer à divulguer des informations sur les sous-projets à risques élevés qu'elle finance par l'intermédiaire des banques commerciales (les principaux intermédiaires ou les sociétés écrans utilisés par la BEI pour financer les PME);**

Or. en

Amendement 161
Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 54

Proposition de résolution

54. salue les rencontres qui ont régulièrement lieu avec la société civile et les consultations publiques sur le développement des politiques de la BEI;

Amendement

54. salue les rencontres qui ont régulièrement lieu avec la société civile et les consultations publiques sur le développement des politiques de la BEI, **mais demande à ce que ces réunions portent leurs fruits en pratique et que la BEI, accompagnée de ses clients, veille à ce que ces consultations publiques aient lieu plus particulièrement au niveau du projet, y compris en appliquant le principe du consentement préalable, libre et éclairé; indique qu'il est essentiel que la BEI envisage d'étendre le principe du consentement préalable, libre et éclairé à toutes les communautés concernées par des investissements fonciers ou des investissements fondés sur les ressources naturelles, ceci afin d'éviter l'accaparement des terres et les expropriations;**

Or. en

Amendement 162

Raffaele Fitto

Proposition de résolution

Paragraphe 55

Proposition de résolution

55. demande qu'un degré élevé de transparence soit garanti dans la politique de divulgation de la BEI pour ce qui est de ses organes directeurs, et notamment au moyen de la publication des procès-verbaux des réunions des conseils d'administration de la BEI et du FEI ou du comité d'investissement de l'EFSI, et pour ce qui est des projets d'intérêt public qui bénéficient de la garantie du budget de l'Union et ont une influence sur les territoires et les citoyens européens; estime que la publication du tableau de bord des indicateurs est une bonne pratique pour toute opération et pour l'évaluation de l'impact environnemental et social au niveau des projets ou des sous-projets;

Amendement

55. demande qu'un degré ***toujours plus*** élevé de transparence soit garanti dans la politique de divulgation de la BEI pour ce qui est de ses organes directeurs, et notamment au moyen de la publication des procès-verbaux des réunions des conseils d'administration de la BEI et du FEI ou du comité d'investissement de l'EFSI, et pour ce qui est des projets d'intérêt public qui bénéficient de la garantie du budget de l'Union et ont une influence sur les territoires et les citoyens européens; estime que la publication du tableau de bord des indicateurs est une bonne pratique pour toute opération et pour l'évaluation de l'impact environnemental et social au niveau des projets ou des sous-projets;

Or. it

Amendement 163

Indrek Tarand

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 55

Proposition de résolution

55. demande qu'un degré élevé de transparence soit garanti dans la politique de divulgation de la BEI pour ce qui est de ses organes directeurs, et ***notamment au moyen de la publication des*** procès-verbaux des réunions des conseils d'administration de la BEI et du FEI ***ou*** du comité d'investissement de l'EFSI, et pour

Amendement

55. demande qu'un degré élevé de transparence soit garanti dans la politique de divulgation de la BEI pour ce qui est de ses organes directeurs, et ***à cet égard salue l'engagement de divulguer les*** procès-verbaux des réunions des conseils d'administration de la BEI et du FEI ***et*** du comité d'investissement de l'EFSI, et pour

ce qui est des projets d'intérêt public qui bénéficient de la garantie du budget de l'Union et ont une influence sur les territoires et les citoyens européens; estime que la publication du tableau de bord des indicateurs est une bonne pratique pour toute opération et pour l'évaluation de l'impact environnemental et social au niveau des projets ou des sous-projets;

ce qui est des projets d'intérêt public qui bénéficient de la garantie du budget de l'Union et ont une influence sur les territoires et les citoyens européens; estime que la publication du tableau de bord des indicateurs est une bonne pratique pour toute opération et pour l'évaluation de l'impact environnemental et social au niveau des projets ou des sous-projets;

Or. en

Amendement 164

Marco Valli, Laura Agea

Proposition de résolution

Paragraphe 55 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

55 bis. réitère sa demande de rendre publiques et facilement accessibles les informations relatives au système d'attribution des marchés et de sous-traitance, et de garantir dans tous les cas l'accès du Parlement aux informations et aux documents financiers en la matière;

Or. it

Amendement 165

Indrek Tarand

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 55 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

55 bis. invite la BEI à appliquer un degré élevé de transparence et de publicité à l'égard du système de contrats et de sous-contrats entre la BEI et ses clients;

Or. en

Amendement 166
Georgi Pirinski

Proposition de résolution
Paragraphe 56

Proposition de résolution

56. *invite* la BEI, *conformément à la vaste portée de ses opérations*, à mieux prévenir les conflits d'intérêt au sein de ses organes directeurs ainsi que les éventuels problèmes de «pantouflage»;

Amendement

56. *salue l'approche proactive adoptée par le Médiateur européen dans l'exercice du contrôle public de la BEI; est sérieusement préoccupé par les lacunes identifiées dans les mécanismes existants de la BEI visant à éviter un éventuel conflit d'intérêts au sein de ses organes directeurs; invite, à cet égard, la BEI à prendre en considération les recommandations du Médiateur et à réviser son code de conduite dès que possible, afin de mieux prévenir les conflits d'intérêt au sein de ses organes directeurs ainsi que les éventuels problèmes de «pantouflage»;*

Or. en

Amendement 167
Petri Sarvamaa

Proposition de résolution
Paragraphe 56

Proposition de résolution

56. *invite* la BEI, conformément à la vaste portée de ses opérations, à mieux prévenir les conflits d'intérêt au sein de ses organes directeurs ainsi que les éventuels problèmes de «pantouflage»;

Amendement

56. *invite instamment* la BEI, conformément à la vaste portée de ses opérations, à mieux prévenir les conflits d'intérêt au sein de ses organes directeurs ainsi que les éventuels problèmes de «pantouflage»;

Or. en

Amendement 168
Marco Valli, Laura Agea

Proposition de résolution
Paragraphe 56

Proposition de résolution

56. invite la BEI, conformément à la vaste portée de ses opérations, à mieux prévenir les conflits d'intérêt au sein de ses organes directeurs ainsi que les éventuels problèmes de «pantouflage»;

Amendement

56. invite la BEI, conformément à la vaste portée de ses opérations, à mieux prévenir les conflits d'intérêt au sein de ses organes directeurs ainsi que les éventuels problèmes de «pantouflage»; ***regrette que le médiateur ait noté que la déclaration d'intérêts des membres du comité de direction publiée sur le site internet ne permet pas d'évaluer les risques de conflits d'intérêts; se dit préoccupé par le fait que le conseil d'administration prévoie, pour l'heure, un système ad hoc pour la gestion des conflits d'intérêt; demande la réalisation d'un protocole unique et sans ambiguïté d'ici la fin 2017 pour prévenir tout risque à chaque niveau;***

Or. it

Amendement 169
Indrek Tarand
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 56

Proposition de résolution

56. invite la BEI, conformément à la vaste portée de ses opérations, à mieux prévenir les conflits d'intérêt au sein de ses organes directeurs ainsi que les éventuels problèmes de «pantouflage»;

Amendement

56. invite la BEI, conformément à la vaste portée de ses opérations, à mieux prévenir les conflits d'intérêt au sein de ses organes directeurs ainsi que les éventuels problèmes de «pantouflage»; ***renvoie à la lettre envoyée par le Médiateur européen au président de la BEI en juillet 2016 demandant à la banque de revoir ses accords de gouvernance afin d'aider à prévenir d'éventuels conflits d'intérêts au***

sein de ses organes directeurs;

Or. en

Amendement 170

Georgi Pirinski

Proposition de résolution

Paragraphe 56 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

56 bis. estime que les vice-présidents de la BEI ne devraient plus être responsables de projets au sein de leurs pays d'origine, étant donné qu'il existe clairement un risque de conflits d'intérêts et que seule une minorité d'États membres ont leur propre vice-président;

Or. en

Amendement 171

Marco Valli, Laura Agea

Proposition de résolution

Paragraphe 56 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

56 bis. estime qu'il est essentiel que les vice-présidents de la BEI ne soient pas chargés des projets financés dans leurs pays d'origine et que des compétences sectorielles et non territoriales soient prévues;

Or. it

Amendement 172

Indrek Tarand

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 57

Proposition de résolution

57. salue la révision des règles de la division Mécanisme des plaintes ***en vue de garantir une plus grande indépendance au sein de la structure de la BEI et d'améliorer son efficacité, ainsi que*** du mémorandum d'accord entre le Médiateur européen et la BEI;

Amendement

57. salue la révision des règles de la division Mécanisme des plaintes, ***ainsi que le renouvellement*** du mémorandum d'accord entre le Médiateur européen et la BEI; ***demande une clarification de la part de la BEI au sujet du retard du lancement d'une consultation publique sur la révision des politiques et procédures de son Mécanisme des plaintes; observe que ce processus de révision offre une opportunité de renforcer l'indépendance et l'efficacité du Mécanisme des plaintes de la BEI;***

Or. en

Amendement 173
Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 57

Proposition de résolution

57. salue la révision des règles de la division Mécanisme des plaintes en vue de garantir une plus grande indépendance au sein de la structure de la BEI et d'améliorer son efficacité, ainsi que du mémorandum d'accord entre le Médiateur européen et la BEI;

Amendement

57. salue la révision des règles de la division Mécanisme des plaintes (***division MP***); en vue de garantir une plus grande indépendance au sein de la structure de la BEI et d'améliorer son efficacité, ainsi que du mémorandum d'accord entre le Médiateur européen et la BEI; ***salue cette révision également en vue d'établir un mécanisme pour un flux systématique d'informations directement entre la division MP et les directeurs; indique que la direction de la BEI devrait rendre des comptes chaque année au Médiateur et au Parlement sur la manière dont les recommandations de ces mécanismes des plaintes ont été reflétées dans les politiques et les pratiques de la banque; indique, par ailleurs, que le chef de la***

division MP devrait présenter annuellement au Parlement européen son rapport d'activités et son évaluation de l'application des recommandations de la division MP par la banque;

Or. en

Amendement 174
Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 58

Proposition de résolution

58. demande à la BEI *de poursuivre* sa lutte contre l'évasion fiscale, la fraude fiscale, les activités irrégulières et le blanchiment d'argent au moyen de sa politique concernant les juridictions non coopératives et non transparentes et du cadre relatif à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT);

Amendement

58. *rappelle la communication de 2016 de la Commission sur une stratégie extérieure pour une imposition effective, qui indique que la législation européenne interdit que des fonds de l'Union soient investis dans des entités de pays tiers qui ne respectent pas les normes internationales en matière de transparence fiscale, et demande à la BEI d'intégrer les exigences de bonne gouvernance dans ses contrats avec l'ensemble des intermédiaires financiers sélectionnés; demande à la BEI, dans ce contexte, d'aller encore plus loin dans sa lutte contre l'évasion fiscale, la fraude fiscale, les activités irrégulières et le blanchiment d'argent au moyen de sa politique concernant les juridictions non coopératives et non transparentes et du cadre relatif à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) et, par conséquent, de placer la barre encore plus haut dans la lutte contre l'évasion fiscale en finançant uniquement les clients qui sont totalement transparents sur cette question;*

Or. en

Amendement 175

Indrek Tarand

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 58

Proposition de résolution

58. demande à la BEI de ***poursuivre sa lutte*** contre l'évasion fiscale, la fraude fiscale, les activités irrégulières et le blanchiment d'argent au moyen de sa politique concernant les juridictions non coopératives et non transparentes et du cadre relatif à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT);

Amendement

58. demande à la BEI de ***faire tout ce qui est en son pouvoir pour lutter*** contre l'évasion fiscale, la fraude fiscale, les activités irrégulières et le blanchiment d'argent au moyen de sa politique concernant les juridictions non coopératives et non transparentes et du cadre relatif à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT);

Or. en

Amendement 176

Indrek Tarand

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 58 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

58 bis. invite la BEI à définir en 2017 une nouvelle politique fiscale responsable, en commençant par le réexamen de sa politique relative aux territoires non coopératifs, en collaboration avec la Commission; regrette que la BEI ait ignoré les appels précédents du Parlement européen à ce sujet;

Or. en

Amendement 177

Indrek Tarand

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 58 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

58 ter. invite une nouvelle fois la BEI à rendre les financements directs et les financements par des intermédiaires dépendants de la divulgation des données fiscales pays par pays;

Or. en

Amendement 178
Raffaele Fitto

Proposition de résolution
Paragraphe 59

Proposition de résolution

Amendement

59. invite également la BEI à continuer à coopérer régulièrement avec d'autres institutions financières internationales par le biais d'un échange d'informations sur les résultats de ses contrôles préalables des entreprises ou de la fiscalité, ou de son processus de vérification dans le cadre du principe «connaître son client»;

59. invite également la BEI à continuer à coopérer régulièrement avec d'autres institutions financières **nationales et** internationales par le biais d'un échange d'informations sur les résultats de ses contrôles préalables des entreprises ou de la fiscalité, ou de son processus de vérification dans le cadre du principe «connaître son client»;

Or. it

Amendement 179
Indrek Tarand
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 59

Proposition de résolution

Amendement

59. invite également la BEI à continuer à coopérer régulièrement avec d'autres institutions financières internationales par

59. invite également la BEI à continuer à coopérer régulièrement avec d'autres institutions financières internationales par

le biais d'un échange d'informations sur les résultats de ses contrôles préalables des entreprises ou de la fiscalité, ou de son processus de vérification dans le cadre du principe «connaître son client»;

le biais d'un échange d'informations sur les résultats de ses contrôles préalables des entreprises ou de la fiscalité, ou de son processus de vérification dans le cadre du principe «connaître son client» **et à rendre des comptes chaque année au Parlement européen et au grand public sur son application de sa politique relative aux territoires non coopératifs;**

Or. en

Amendement 180
Georgi Pirinski

Proposition de résolution
Paragraphe 60 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

60 bis. prend note de la conclusion de l'accord tripartite entre la BEI, la Commission et la Cour des comptes, mis à jour en septembre 2016, et invite la Cour des comptes à effectuer des audits de la performance des opérations de la BEI dans différents secteurs lorsqu'ils sont liés à l'utilisation des ressources budgétaires européennes concernant leur efficacité et leur efficience;

Or. en

Amendement 181
Indrek Tarand
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 60 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

60 bis. encourage la Cour des comptes à réaliser activement des évaluations de la performance des activités de prêts de la

BEI; invite la Cour des comptes à émettre des déclarations sur les politiques sectorielles spécifiques de la BEI, selon le nouvel accord tripartite signé en 2016 entre la Cour des comptes, la Commission et la BEI;

Or. en

Amendement 182
Georgi Pirinski

Proposition de résolution
Paragraphe 60 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

60 ter. invite la Commission à présenter chaque année au plus tard en juin, à partir de 2018, un rapport sur la mise en œuvre depuis le début de l'actuel cadre financier pluriannuel (CFP) et l'état d'avancement, y compris les résultats accomplis, de tous les instruments financiers gérés et appliqués par le groupe BEI, qui fonctionnent avec des ressources du budget européen, afin de l'utiliser dans la procédure de décharge;

Or. en

Amendement 183
Georgi Pirinski

Proposition de résolution
Paragraphe 60 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

60 quater. invite l'Office européen de lutte antifraude (OLAF) à inclure dans son rapport annuel des informations sur des affaires liées à la BEI;

Or. en

Amendement 184

Indrek Tarand

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 61 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

61 bis. invite la BEI à revoir la politique relative à la prévention et à la dissuasion des comportements illicites au sein des activités de la BEI, ce qui devrait graver dans le marbre la nécessité pour la BEI de cesser de financer et d'approuver d'autres remboursements de prêts à des projets sur lesquels une enquête nationale ou de l'OLAF est en cours pour corruption et fraude;

Or. en